

Éléments de sémiologie

In: Communications, 4, 1964. pp. 91-135.

Citer ce document / Cite this document :

Barthes Roland. Éléments de sémiologie. In: Communications, 4, 1964. pp. 91-135.

doi : 10.3406/comm.1964.1029

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1964_num_4_1_1029

Roland Barthes

Éléments de sémiologie

Introduction.

I. LANGUE ET PAROLE.

I.1. *En linguistique.*

- I.1.1. Chez Saussure.
- I.1.2. La Langue.
- I.1.3. La Parole.
- I.1.4. Dialectique de la Langue et de la Parole.
- I.1.5. Chez Hjelmslev.
- I.1.6. Problèmes.
- I.1.7. L'idiote.
- I.1.8. Structures doubles.

I.2. *Perspectives sémiologiques.*

- I.2.1. Langue, Parole et sciences humaines.
- I.2.2. Le vêtement.
- I.2.3. La nourriture.
- I.2.4. L'automobile, le mobilier.
- I.2.5. Systèmes complexes.
- I.2.6. Problèmes (I) : origine des systèmes.
- I.2.7. Problèmes (II) : le rapport Langue/Parole.

II. SIGNIFIANT ET SIGNIFIÉ

II.1. *Le Signe.*

- II.1.1. La classification des signes.
- II.1.2. Le signe linguistique.
- II.1.3. Forme et substance.
- II.1.4. Le signe sémiologique.

II.2. *Le Signifié.*

- II.2.1. Nature du signifié.
- II.2.2. Classement des signifiés linguistiques.
- II.2.3. Les signifiés sémiologiques.

II.3. *Le Signifiant.*

- II.3.1. Nature du signifiant.
- II.3.2. Classement des signifiants.

II.4. *La Signification.*

- II.4.1. La corrélation significative.

II.4.2. Arbitraire et motivation en linguistique.

II.4.3. Arbitraire et motivation en sémiologie.

II.5. *La Valeur.*

- II.5.1. La valeur en linguistique.
- II.5.2. L'articulation.

III. SYNTAGME ET SYSTÈME

III.1. *Les deux axes du langage.*

- III.1.1. Rapports syntagmatiques et associatifs en linguistique.
- III.1.2. Métaphore et Métonymie chez Jakobson.
- III.1.3. Perspectives sémiologiques.

III.2. *Le syntagme.*

- III.2.1. Syntagme et Parole.
- III.2.2. Le discontinu.
- III.2.3. L'épreuve de commutation.
- III.2.4. Les unités syntagmatiques.
- III.2.5. Les contraintes combinatoires.
- III.2.6. Identité et distance des unités syntagmatiques.

III.3. *Le système.*

- III.3.1. Ressemblance et dissemblance; la *différence*.
- III.3.2. Les oppositions.
- III.3.3. Le classement des oppositions.
- III.3.4. Les oppositions sémiologiques.
- III.3.5. Le binarisme.
- III.3.6. La neutralisation.
- III.3.7. Transgressions.

IV. DÉNOTATION ET CONNOTATION

- IV.1. Les systèmes décrochés.
- IV.2. La connotation.
- IV.3. Le méta-langage.
- IV.4. Connotation et méta-langage.

Conclusion : la recherche sémiologique.

INTRODUCTION

La sémiologie restant à édifier, on conçoit qu'il ne puisse exister aucun manuel de cette méthode d'analyse ; bien plus, en raison de son caractère extensif (puisqu'elle sera la science de tous les systèmes de signes), la sémiologie ne pourra être traitée didactiquement que lorsque ces systèmes auront été reconstitués empiriquement. Cependant, pour mener pas à pas ce travail, il est nécessaire de disposer d'un certain savoir. Cercle vicieux dont il faut sortir par une information préparatoire qui ne peut être à la fois que timide et téméraire : timide parce que le savoir sémiologique ne peut être actuellement qu'une copie du savoir linguistique ; téméraire parce que ce savoir doit déjà s'appliquer, du moins en projet, à des objets non-linguistiques.

Les *Eléments* qui sont présentés ici n'ont d'autre but que de dégager de la linguistique des concepts analytiques¹ dont on pense *a priori* qu'ils sont suffisamment généraux pour permettre d'amorcer la recherche sémiologique. En les rassemblant, on ne préjuge pas s'ils subsisteront intacts au cours de la recherche ; ni si la sémiologie devra toujours suivre étroitement le modèle linguistique². On se contente de proposer et d'éclairer une terminologie, en souhaitant qu'elle permette d'introduire un ordre initial (même s'il est provisoire) dans la masse hétéroclite des faits signifiants : il s'agit en somme ici d'un principe de classement des questions.

On groupera donc ces *Eléments* de sémiologie sous quatre grandes rubriques, issues de la linguistique structurale : I. *Langue et Parole* ; II. *Signifié et Signifiant* ; III. *Système et Syntagme* ; IV. *Dénotation et Connotation*. On le voit, ces rubriques se présentent sous une forme dichotomique ; on notera que le classement binaire des concepts semble fréquent dans la pensée structurale³, comme si le méta-langage du linguiste reproduisait « en abyme » la structure binaire du système qu'il décrit ; et l'on indiquera, en passant, qu'il serait sans doute très instructif d'étudier la prééminence du classement binaire dans le discours des sciences humaines contemporaines : la taxinomie de ces sciences, si elle était bien connue, renseignerait certainement sur ce que l'on pourrait appeler l'imaginaire intellectuel de notre époque.

I. LANGUE ET PAROLE.

I.1. *En linguistique.*

I.1.1. Le concept (dichotomique) de *Langue/Parole* est central chez Saussure et a certainement constitué une grande nouveauté par rapport à la linguistique

1. « Un concept, assurément, n'est pas une chose, mais ce n'est pas non plus seulement la conscience d'un concept. Un concept est un outil et une histoire, c'est-à-dire un faisceau de possibilités et d'obstacles engagé dans un monde vécu. » (G. G. GRANGER : *Méthodologie économique*, p. 23).

2. Danger souligné par CL. LÉVI-STRAUSS (*Anthropologie structurale*, p. 58).

3. Ce trait a été noté (avec suspicion) par M. COHEN (« Linguistique moderne et idéalisme », in : *Recherches intern.*, mai 1958, n° 7).

antérieure, préoccupée de chercher les causes du changement historique dans les glissements de prononciation, les associations spontanées et l'action de l'analogie, et qui était, par conséquent, une linguistique de l'acte individuel. Pour élaborer cette dichotomie célèbre, Saussure est parti de la nature « multiforme et hétéroclite » du langage, qui se révèle à première vue comme une réalité inclassable¹, dont on ne peut dégager l'unité, puisqu'elle participe à la fois du physique, du physiologique et du psychique, de l'individuel et du social ; or ce désordre cesse, si, de ce tout hétéroclite, on abstrait un pur objet social, ensemble systématique des conventions nécessaires à la communication, indifférent à la matière des signaux qui le composent, et qui est la *langue*, en face de quoi la *parole* recouvre la partie purement individuelle du langage (phonation, réalisation des règles et combinaisons contingentes de signes).

I.1.2. La *Langue*, c'est donc, si l'on veut, le langage moins la Parole : c'est à la fois une institution sociale et un système de valeurs. Comme institution sociale, elle n'est nullement un acte, elle échappe à toute préméditation ; c'est la partie sociale du langage ; l'individu ne peut à lui seul, ni la créer, ni la modifier ; elle est essentiellement un contrat collectif, auquel, si l'on veut communiquer, il faut se soumettre en bloc ; de plus, ce produit social est autonome, à la façon d'un jeu, qui a ses règles, car on ne peut le manier qu'à la suite d'un apprentissage. Comme système de valeurs, la Langue est constituée par un certain nombre d'éléments dont chacun est à la fois un *valant-pour* et le terme d'une fonction plus large où prennent place, différenciellement, d'autres valeurs corrélatives : du point de vue de la langue, le signe est comme une pièce de monnaie² : cette pièce vaut pour un certain bien qu'elle permet d'acheter, mais aussi elle vaut par rapport à d'autres pièces, de valeur plus forte ou plus faible. L'aspect institutionnel et l'aspect systématique sont évidemment liés : c'est parce que la langue est un système de valeurs contractuelles (en partie arbitraires, ou, pour être plus exact, immotivées) qu'elle résiste aux modifications de l'individu seul et que par conséquent elle est une institution sociale.

I.1.3. Face à la langue, institution et système, la *Parole* est essentiellement un acte individuel de sélection et d'actualisation ; elle est constituée d'abord par les « *combinaisons grâce auxquelles le sujet parlant peut utiliser le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle* » (on pourrait appeler *discours* cette parole étendue), et ensuite par les « *mécanismes psycho-physiques qui lui permettent d'extérioriser ces combinaisons* » ; il est certain que la phonation, par exemple, ne peut être confondue avec la Langue : ni l'institution ni le système ne sont altérés si l'individu qui y recourt parle à voix haute ou à voix basse, selon un débit lent ou rapide, etc. L'aspect combinatoire de la Parole est évidemment capital, car il implique que la Parole est constituée par le retour de signes identiques : c'est parce que les signes se répètent d'un discours à l'autre et dans un même discours (quoique combinés selon la diversité infinie des paroles) que chaque signe devient un élément de la Langue ; et c'est parce que la Parole est essentiellement une combinatoire qu'elle correspond à un acte individuel et non à une création pure.

1. On notera que la première définition de la langue est d'ordre taxinomique : c'est un principe de classement.

2. Cf. *infra*, II, 5, 1.

I.1.4. Langue et Parole : chacun de ces deux termes ne tire évidemment sa pleine définition que du procès dialectique qui unit l'un et l'autre : pas de langue sans parole, et pas de parole en dehors de la langue : c'est dans cet échange que se situe la véritable *praxis* linguistique, comme l'a indiqué Maurice Merleau-Ponty. « *La Langue*, dit aussi V. Brondal¹, est une entité purement abstraite, une norme supérieure aux individus, un ensemble de types essentiels, que réalise la parole de façon infiniment variable ». Langue et Parole sont donc dans un rapport de compréhension réciproque ; d'une part, la Langue est « le trésor déposé par la pratique de la Parole dans les sujets appartenant à une même communauté », et, parce qu'elle est une somme collective d'empreintes individuelles, elle ne peut être qu'incomplète au niveau de chaque individu isolé : la Langue n'existe parfaitement que dans la « masse parlante » ; on ne peut manier une parole que si on la prélève dans la langue ; mais d'autre part, la langue n'est possible qu'à partir de la parole : historiquement, les faits de parole précèdent toujours les faits de langue (c'est la parole qui fait évoluer la langue), et génétiquement, la langue se constitue dans l'individu par l'apprentissage de la parole qui l'entoure (on n'enseigne pas la grammaire et le vocabulaire, c'est-à-dire en gros la langue, aux bébés). En somme, la Langue est à la fois le produit et l'instrument de la parole : il s'agit donc bien d'une véritable dialectique. On notera (fait important lorsque l'on passera aux perspectives sémiologiques) qu'il ne saurait y avoir (du moins pour Saussure) une linguistique de la Parole, puisque toute parole, dès lors qu'elle est saisie comme procès de communication, est déjà de la langue : il n'y a de science que de la Langue. Ceci écarte d'emblée deux questions : il est inutile de se demander s'il faut étudier la parole *avant* la langue : l'alternative est impossible : on ne peut qu'étudier tout de suite la parole dans ce qu'elle a de linguistique (de « glottique ») ; il est tout aussi inutile de se demander *d'abord* comment séparer la langue et la parole : ce n'est pas là une démarche préalable, mais bien au contraire l'essence même de l'investigation linguistique (et plus tard sémiologique) : séparer la langue de la parole, c'est *du même coup* établir le procès du sens.

I.1.5. Hjelmslev² n'a pas bouleversé la conception saussurienne de la *Langue/Parole*, mais il en a redistribué les termes d'une façon plus formelle. Dans la langue elle-même (qui reste toujours opposée à l'acte de parole), Hjelmslev distingue trois plans : 1) le *schéma*, qui est la langue comme forme pure (Hjelmslev a hésité à donner à ce plan le nom de « système », « pattern » ou « charpente ») : c'est la langue saussurienne, au sens rigoureux du terme ; ce sera, par exemple, le *r* français, défini phonologiquement par sa place dans une série d'oppositions ; 2) la *norme*, qui est la langue comme forme matérielle, déjà définie par une certaine réalisation sociale, mais encore indépendante du détail de cette manifestation : ce sera le *r* du français oral, quelle qu'en soit la prononciation (mais non celui du français écrit) ; 3) l'*usage*, qui est la langue comme ensemble d'habitudes d'une société donnée : ce sera le *r* de certaines régions. Entre parole, usage, norme et schéma, les rapports de détermination sont variés : la norme détermine l'usage et la parole ; l'usage détermine la parole mais aussi est déterminé par elle ;

1. *Acta Linguistica*, I, 1, p. 5.

2. L. HJELMSLEV : *Essais linguistiques*, Copenhague, 1959, p. 69 sq.

le schéma est déterminé à la fois par la parole, l'usage et la norme ; on voit ainsi apparaître (en fait) deux plans fondamentaux : 1) le *schéma*, dont la théorie se confond avec la théorie de la forme¹ et de l'institution ; 2) le groupe *Norme-Usage-Parole*, dont la théorie se confond avec la théorie de la substance² et de l'exécution ; comme — selon Hjelmslev — la norme est une pure abstraction de méthode et la parole une simple concrétisation (« *un document passager* »), on retrouve, pour finir, une nouvelle dichotomie, *Schéma/Usage*, qui se substitue au couple *Langue/Parole*. Le remaniement hjelmslevien n'est cependant pas indifférent : il formalise radicalement le concept de Langue (sous le nom de *schéma*) et élimine la parole concrète au profit d'un concept plus social, l'*usage* : formalisation de la langue, socialisation de la parole, ce mouvement permet de faire passer tout le « positif » et le « substantiel » du côté de la parole, tout le différentiel du côté de la langue, ce qui a pour avantage, comme on va le voir à l'instant, de lever l'une des contradictions posées par la distinction saussurienne de la Langue et de la Parole.

I.1.6. Quelle qu'en soit la richesse, quel qu'en soit le profit, cette distinction ne va pas, en effet, sans poser quelques problèmes. On en indiquera ici trois. Le premier est celui-ci : peut-on identifier la langue avec le code et la parole avec le message ? Cette identification est impossible selon la théorie hjelmslevienne ; P. Guiraud la refuse, car, dit-il, les conventions du code sont explicites et celles de la langue sont implicites³, mais elle est certainement acceptable dans la perspective saussurienne, et A. Martinet la prend à son compte⁴. On peut poser un problème analogue en s'interrogeant sur les rapports de la parole et du syntagme⁵ ; la parole, on l'a vu, peut être définie, outre les amplitudes de phonation, comme une combinaison (variée) de signes (récurrents) ; cependant, au niveau de la langue elle-même, il existe déjà certains syntagmes figés (Saussure cite un mot composé comme *magnanimus*) ; le seuil qui sépare la langue de la parole peut donc être fragile, puisqu'il est ici constitué par « *un certain degré de combinaison* » ; voici dès lors introduite l'analyse des syntagmes figés, de nature cependant linguistique (glottique), puisqu'ils s'offrent en bloc à la variation paradigmatique (Hjelmslev appelle cette analyse la morpho-syntaxe) ; Saussure avait noté ce phénomène de passage : « *Il y a aussi probablement toute une série de phrases qui appartiennent à la langue, que l'individu n'a plus à combiner lui-même* »⁶. Si ces stéréotypes appartiennent à la langue, et non plus à la parole, et s'il est avéré que de nombreux systèmes sémiologiques en font grand usage, c'est donc une véritable *linguistique du syntagme*, qu'il faut prévoir, nécessaire pour toutes les « écritures » fortement stéréotypées. Enfin le troisième problème qu'on indiquera ici concerne les rapports de la langue et de la pertinence (c'est-à-dire de l'élément proprement signifiant de l'unité) ; on a quelquefois (et Troubetskoy lui-même) identifié la pertinence et la langue, rejetant ainsi hors de la

1. Cf. *infra*, II, 1, 3.

2. Cf. *infra*, II, 1, 3.

3. « La mécanique de l'analyse quantitative en linguistique », in : *Études de linguistique appliquée*, 2, Didier, p. 37.

4. A. MARTINET : *Éléments de Linguistique générale*, Armand Colin, 1960, p. 30.

5. Cf. *infra*, sur le syntagme, ch. III.

6. Saussure, in : R. GODEL : *Les sources manuscrites du Cours de Linguistique générale*, Droz, Minard, 1957, p. 90.

langue, tous les traits non-pertinents, c'est-à-dire les variantes combinatoires ; cette identification fait cependant problème, car il existe des variantes combinatoires (relevant donc, à première vue, de la parole) qui sont néanmoins *imposées*, c'est-à-dire « arbitraires » : en français, il est imposé par la langue que le *l* soit sourd après une sourde (*oncle*) et sonore après une sonore (*ongle*), sans que ces faits cessent d'appartenir à la simple phonétique (et non à la phonologie) ; on voit la conséquence théorique : faut-il admettre que contrairement à l'affirmation de Saussure (« dans la langue il n'y a que des différences »), ce qui n'est pas différenciatif puisse tout de même appartenir à la langue (à l'institution) ? Martinet le pense ; Frei tente d'épargner à Saussure la contradiction en localisant les différences dans des *sub-phonèmes* : *p* ne serait pas, en soi, différentiel, mais seulement, en lui, les traits consonantique, occlusif, sourd, labial, etc. Ce n'est pas le lieu, ici, de prendre parti sur ces problèmes ; d'un point de vue sémiologique, on en retiendra la nécessité d'accepter l'existence de syntagmes et de variations non-signifiantes qui soient cependant « glottiques », c'est-à-dire qui appartiennent à la langue ; cette linguistique, peu prévue par Saussure, peut prendre une grande importance partout où règnent les syntagmes figés (ou stéréotypes), ce qui est sans doute le cas des langages de masse, et chaque fois que des variations non-signifiantes forment un corps de signifiants seconds ce qui est le cas des langages à forte connotation¹ : le *r* roulé est une simple variation combinatoire au niveau de la dénotation, mais dans le langage de théâtre, par exemple, il affiche l'accent paysan et participe par conséquent à un code, sans lequel le message de « ruralité » ne pourrait être émis ni perçu.

I.1.7. Pour en terminer avec *Langue/Parole* en linguistique, on indiquera ici deux concepts annexes, mis à jour depuis Saussure. Le premier est celui d'*idiolecte*². L'idiolecte, c'est « le langage en tant qu'il est parlé par un seul individu » (Martinet), ou encore « le jeu entier des habitudes d'un seul individu à un moment donné » (Ebeling). Jakobson a contesté l'intérêt de cette notion : le langage est toujours socialisé, même au niveau individuel, car en parlant à quelqu'un on essaye toujours plus ou moins de parler son langage, notamment son vocabulaire (« la propriété privée, dans le domaine du langage, ça n'existe pas ») : l'idiolecte serait donc une notion largement illusoire. On retiendra pourtant que l'idiolecte peut utilement servir à désigner les réalités suivantes : 1) le langage de l'aphasique qui ne comprend pas autrui, ne reçoit pas un message conforme à ses propres modèles verbaux, ce langage étant alors un idiolecte pur ; (Jakobson) ; 2) le « style » d'un écrivain, encore que le style soit toujours imprégné de certains modèles verbaux issus de la tradition, c'est-à-dire de la collectivité ; 3) on peut enfin franchement élargir la notion et définir l'idiolecte comme le langage d'une communauté linguistique, c'est-à-dire d'un groupe de personnes interprétant de la même façon tous les énoncés linguistiques ; l'idiolecte correspondrait alors à peu près à ce qu'on a tenté de décrire ailleurs sous le nom d'*écriture*³. D'une

1. Cf. *infra*, ch. iv.

2. R. JAKOBSON : « Deux aspects du langage... » in : *Essais de Linguistique générale*, Éd. de Minuit, 1963, p. 54. — C. L. EBELING : *Linguistic units*, Mouton, La Haye, 1960, p. 9. — A. MARTINET : *A functional view of language*, Oxford, Clarendon Press, 1962, p. 105.

3. *Le Degré Zéro de l'Écriture*, Seuil, 1953.

manière générale, les tâtonnements dont témoigne le concept d'idiolecte ne font que traduire le besoin d'une entité intermédiaire entre la parole et la langue (comme le prouvait déjà la théorie de l'*usage*, chez Hjelmslev), ou, si l'on préfère, d'une parole déjà institutionnalisée, mais non encore radicalement formalisable, comme l'est la langue.

1.1.8. Si l'on accepte d'identifier *Langue/Parole* et *Code/Message*, il faut mentionner ici un second concept annexe, que Jakobson a élaboré sous le nom de *structures doubles* (*duplex structures*); on n'y insistera guère, car l'exposé de Jakobson a été repris dans ses *Essais de Linguistique Générale* (ch. 9). On indiquera seulement que sous le nom de *structures doubles*, Jakobson étudie certains cas particuliers du rapport général *Code/Message* : deux cas de circularité et deux cas de chevauchement (*overlapping*) : 1) discours rapportés ou messages à l'intérieur d'un message (M/M) : c'est le cas général des styles indirects ; 2) noms propres : le nom signifie toute personne à qui ce nom est assigné, et la circularité du code est évidente (C/C) : *Jean* signifie une personne nommée *Jean* ; 3) cas d'autonymie (« *Rat* est une syllabe ») : le mot est ici employé comme sa propre désignation, le message « chevauche » le code (M/C) ; cette structure est importante, car elle recouvre les « interprétations elucidantes », c'est-à-dire les circonlocutions, synonymes et traductions d'une langue à une autre ; 4) les *shifters* (ou « embrayeurs ») constituent sans doute la structure double la plus intéressante ; l'exemple le plus accessible du *shifter* est donné par le pronom personnel (*Je, tu*), « symbole indiciel » qui réunit en lui le lien conventionnel et le lien existentiel : *Je* ne peut en effet représenter son objet que par une règle conventionnelle (qui fait que *Je* devient *ego* en latin, *ich* en allemand, etc.), mais d'autre part, en désignant le proférant, il ne peut que se rapporter existentiellement à la profération (C/M) ; Jakobson rappelle que les pronoms personnels ont passé longtemps pour la couche la plus primitive du langage (Humboldt), mais que, selon lui, il s'agit au contraire d'un rapport complexe et adulte du Code et du Message : les pronoms personnels constituent la dernière acquisition du langage enfantin et la première perte de l'aphasie : ce sont des termes de transfert difficiles à manier. La théorie des *shifters* semble encore peu exploitée ; il est pourtant, *a priori*, très fécond d'observer, si l'on peut dire, le code aux prises avec le message (l'inverse étant beaucoup plus banal) ; peut-être (ce n'est là qu'une hypothèse de travail), est-ce du côté des *shifters*, qui sont, comme on l'a vu, des symboles indiciels, selon la terminologie de Peirce, qu'il faudrait chercher la définition sémiologique des messages qui se situent aux frontières du langage, notamment de certaines formes du discours littéraire.

I.2. Perspectives sémiologiques.

1.2.1. La portée sociologique du concept *Langue/Parole* est évidente. On a souligné très tôt l'affinité manifeste de la Langue saussurienne et de la conception durkheimienne de la conscience collective, indépendante de ses manifestations individuelles ; on a même postulé une influence directe de Durkheim sur Saussure ; Saussure aurait suivi de près le débat entre Durkheim et Tarde ; sa conception de la Langue viendrait de Durkheim et sa conception de la Parole serait une

manière de concession aux idées de Tarde sur l'individuel¹. Cette hypothèse a perdu de son actualité parce que la linguistique a surtout développé, dans l'idée de langue saussurienne, l'aspect de « système de valeurs », ce qui a conduit à accepter la nécessité d'une analyse immanente de l'institution linguistique : immanence qui répugne à la recherche sociologique. Ce n'est donc pas, paradoxalement, du côté de la sociologie, que l'on trouvera le meilleur développement de la notion *Langue/Parole* ; c'est du côté de la philosophie, avec Merleau-Ponty, qui est probablement l'un des premiers philosophes français à s'être intéressé à Saussure, soit qu'il ait repris la distinction saussurienne sous forme d'une opposition entre *parole parlante* (intention significative à l'état naissant) et *parole parlée* (« fortune acquise » par la langue, qui rappelle bien le « trésor » de Saussure)², soit qu'il ait élargi la notion en postulant que tout *procès* présuppose un *système*³ : ainsi s'est élaborée une opposition désormais classique entre *événement* et *structure*⁴, dont on connaît la fécondité en Histoire⁵. La notion saussurienne a eu aussi, on le sait, un grand développement du côté de l'anthropologie ; la référence à Saussure est trop explicite dans toute l'œuvre de Cl. Lévi-Strauss, pour qu'il soit nécessaire d'y insister ; on rappellera seulement que l'opposition du *procès* et du *système* (de la *Parole* et de la *Langue*) se retrouve concrètement dans le passage de la communication des femmes aux structures de la parenté ; que pour Lévi-Strauss l'opposition a une valeur épistémologique : l'étude des faits de langue relève de l'interprétation mécaniste (au sens lévi-straussien, c'est-à-dire par opposition au statistique) et structurale, et celle des faits de parole du calcul des probabilités (macro-linguistique)⁶ ; enfin que le caractère *inconscient* de la langue chez ceux qui y puisent leur parole, postulé explicitement par Saussure⁷, se retrouve dans l'une des positions les plus originales et les plus fécondes de Cl. Lévi-Strauss, à savoir que ce ne sont pas les contenus qui sont inconscients (critique des arché-types de Jung), mais les formes, c'est-à-dire la fonction symbolique : idée proche de celle de Lacan, pour qui le désir lui-même est articulé comme un système de significations, ce qui entraîne ou devra entraîner à décrire d'une façon nouvelle l'imaginaire collectif, non par ses « thèmes », comme on l'a fait jusqu'à présent, mais par ses formes et ses fonctions ; disons plus grossièrement, mais plus clairement : par ses signifiants plus que par ses signifiés. On voit par ces indications sommaires combien la notion *Langue/Parole* est riche de développements extra-ou méta-linguistiques. On postulera donc qu'il existe une catégorie générale *Langue/Parole*, extensive à tous les systèmes de signification ; faute de mieux, on gardera ici les termes de *Langue*

1. W. DOROSZEWSKI : « Langue et Parole », *Odbitka z Prac Filologicznych*, XLV, Varsovie, 1930, pp. 485-97.

2. M. MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la Perception*, 1945, p. 229.

3. M. MERLEAU-PONTY, *Éloge de la Philosophie*, Gallimard, 1953.

4. G. GRANGER, « Événement et structure dans les sciences de l'homme », *Cahiers de l'Inst. de science économique appliquée*, n° 55, mai 1957.

5. Voir F. BRAUDEL : *Histoire et sciences sociales : la longue durée*, in : *Annales*, oct.-déc. 1958.

6. *Anthropologie structurale*, p. 230, et « Les mathématiques de l'homme », in : *Esprit*, oct. 1956.

7. « Il n'y a jamais de préméditation, ni même de méditation, de réflexion sur les formes, en dehors de l'acte, de l'occasion de la parole, sauf une activité inconsciente, non créatrice : l'activité de classement ». (Saussure, in : R. Godel, *op. cit.*, p. 58).

et de *Parole*, même s'ils s'appliquent à des communications dont la substance n'est pas verbale.

I.2.2. On a vu que la séparation de la Langue et de la Parole constituait l'essentiel de l'analyse linguistique ; il serait donc vain de proposer d'emblée cette séparation pour des systèmes d'objets, d'images ou de comportements qui n'ont pas encore été étudiés d'un point de vue sémantique. On peut seulement, pour quelques-uns de ces systèmes supposés, prévoir que certaines classes de faits appartiendront à la catégorie *Langue* et d'autres à la catégorie *Parole*, en disant tout de suite que, dans ce passage sémiologique, la distinction saussurienne risque de subir des modifications, qu'il s'agira précisément de noter. Prenons le vêtement, par exemple ; il faut sans doute distinguer ici trois systèmes différents, selon la substance engagée dans la communication. Dans le vêtement *écrit*, c'est-à-dire décrit par un journal de Mode à l'aide du langage articulé, il n'y a pour ainsi dire pas de « parole » : le vêtement qui est « décrit » ne correspond jamais à une exécution individuelle des règles de la Mode, c'est un ensemble systématique de signes et de règles : c'est une Langue à l'état pur. Selon le schéma saussurien, une langue sans parole serait impossible ; ce qui rend le fait acceptable ici, c'est d'une part que la langue de Mode n'émane pas de la « masse parlante », mais d'un groupe de décision, qui élabore volontairement le code, et d'autre part que l'abstraction inhérente à toute Langue est ici matérialisée sous forme du langage écrit : le vêtement de mode (écrit) est Langue au niveau de la communication vestimentaire et Parole au niveau de la communication verbale. Dans le vêtement *photographié* (en supposant pour simplifier qu'il n'est pas doublé par une description verbale), la Langue est toujours issue du *fashion-group* mais elle n'est déjà plus donnée dans son abstraction, car le vêtement photographié est toujours porté par une femme individuelle ; ce qui est donné par la photographie de mode, c'est un état semi-systématique du vêtement ; car d'une part, la Langue de mode doit être ici inférée d'un vêtement pseudo-réel ; et d'autre part, la porteuse du vêtement (le mannequin photographié) est, si l'on peut dire, un individu normatif, choisi en fonction de sa généralité canonique, et qui représente par conséquent une « parole » figée, dépourvue de toute liberté combinatoire. Enfin, dans le vêtement *porté* (ou réel), comme l'avait suggéré Troubetskoy¹, on retrouve la distinction classique de la Langue et de la Parole ; la Langue vestimentaire est constituée : 1) par les oppositions de pièces, empiècements ou « détails » dont la variation entraîne un changement du sens (porter un béret ou un chapeau-melon n'a pas le même sens) ; 2) par les règles qui président à l'association des pièces entre elles, soit le long du corps, soit en épaisseur ; la Parole vestimentaire comprend tous les faits de fabrication anonomique (il n'en subsiste plus guère dans notre société) ou de port individuel (taille du vêtement, degré de propreté, d'usure, manies personnelles, associations libres de pièces) ; quant à la dialectique qui unit ici le costume (Langue) et l'habillement (Parole), elle ne ressemble pas à celle du langage ; certes l'habillement est toujours puisé dans le costume (sauf dans le cas de l'excentricité, qui d'ailleurs a, elle aussi, ses signes), mais le costume, du moins aujourd'hui, *précède* l'habillement, puisqu'il vient de la « confection », c'est-à-dire d'un groupe minoritaire (quoique plus anonyme que dans le cas de la Haute Couture)

1. *Principes de Phonologie* (trad. J. Cantineau), p. 19.

1.2.3. Prenons maintenant un autre système de signification : la nourriture. On y retrouvera sans peine la distinction saussurienne. La Langue alimentaire est constituée : 1) par les règles d'exclusion (tabous alimentaires) ; 2) par les oppositions signifiantes d'unités qui restent à déterminer (du type, par exemple : *salé/sucré*) ; 3) par les règles d'association, soit simultanée (au niveau d'un mets), soit successive (au niveau d'un menu) ; 4) par les protocoles d'usage, qui fonctionnent peut-être comme une sorte de *rhétorique* alimentaire. Quant à la « parole » alimentaire, fort riche, elle comprend toutes les variations personnelles (ou familiales) de préparation et d'association, (on pourrait considérer la cuisine d'une famille, soumise à un certain nombre d'habitudes, comme un idiolecte). Le *menu*, par exemple, illustre très bien le jeu de la Langue et de la Parole : tout menu est constitué par référence à une structure (nationale ou régionale et sociale), mais cette structure est remplie différemment selon les jours et les usagers, tout comme une « forme » linguistique est remplie par les libres variations et combinaisons dont un locuteur a besoin pour un message particulier. Le rapport de la Langue et de la Parole serait ici assez proche de celui qu'on trouve dans le langage : c'est, en gros, l'usage, c'est-à-dire une sorte de sédimentation des paroles, qui fait la langue alimentaire ; toutefois les faits de novation individuelle (recettes inventées) peuvent y acquérir une valeur institutionnelle ; ce qui manque, en tout cas, et contrairement au système du vêtement, c'est l'action d'un *groupe de décision* : la langue alimentaire se constitue seulement à partir d'un usage largement collectif ou d'une « parole » purement individuelle.

1.2.4. Pour en finir, d'ailleurs arbitrairement, avec les perspectives de la distinction *Langue/Parole*, on donnera encore quelques suggestions concernant deux systèmes d'objets, certes très différents, mais qui ont ceci de commun, de dépendre tous deux d'un groupe de décision (de fabrication) : l'automobile et le mobilier. Dans l'automobile, la « langue » est constituée par un ensemble de formes et de « détails », dont la structure s'établit différemment en comparant les prototypes entre eux (indépendamment du nombre de leurs « copies ») ; la « parole » est très réduite, car, à standing égal, la liberté de choix du modèle est extrêmement étroite : elle ne peut jouer que sur deux ou trois modèles, et à l'intérieur d'un modèle sur la couleur ou la garniture ; mais peut-être faudrait-il ici transformer la notion d'*objet* automobile en notion de *fait* automobile ; on retrouverait alors dans la *conduite* automobile les variations d'usage de l'objet qui constituent d'ordinaire le plan de la parole ; l'usager ne peut en effet, ici, agir directement sur le modèle pour en combiner les unités ; sa liberté d'exécution porte sur un usage développé dans le temps et à l'intérieur duquel les « formes » issues de la langue doivent, pour s'actualiser, passer par le relais de certaines pratiques. Enfin, dernier système dont on voudrait dire un mot, le *mobilier* constitue, lui aussi, un objet sémantique ; la « langue » est formée à la fois par les oppositions de meubles fonctionnellement identiques (deux types d'armoires, deux types de lits, etc.) et dont chacun, selon son « style » renvoie à un sens différent, et par les règles d'association des unités différentes au niveau de la pièce (« ameublement ») ; la « parole » est ici formée, soit par les variations insignifiantes que l'usager peut apporter à une unité (en bricolant, par exemple, un élément), soit par les libertés d'association des meubles entre eux.

I.2.5. Les systèmes les plus intéressants, ceux du moins qui relèvent de la sociologie des communications de masse, sont des systèmes complexes, dans lesquels sont engagées des substances différentes ; dans le cinéma, la télévision et la publicité, les sens sont tributaires d'un concours d'images, de sons et de graphismes ; il est donc prématuré de fixer, pour ces systèmes, la classe des faits de langue et celle des faits de parole, d'une part tant qu'on n'a pas décidé si la « langue » de chacun de ces systèmes complexes est originale ou seulement composée des « langues » subsidiaires qui y participent, et d'autre part tant que ces langues subsidiaires n'ont pas été analysées (nous connaissons la « langue » linguistique, mais nous ignorons la « langue » des images ou celle de la musique). Quant à la Presse, que l'on peut raisonnablement considérer comme un système de signification autonome, même en se bornant à ses éléments écrits, nous ignorons encore presque tout d'un phénomène linguistique qui semble y avoir un rôle capital : la connotation, c'est-à-dire le développement d'un système de sens seconds, parasite, si l'on peut dire, de la langue proprement dite¹ ; ce système second est lui aussi une « langue », par rapport à laquelle se développent des faits de parole, des idiolectes et des structures doubles. Pour ces systèmes complexes ou connotés (les deux caractères ne sont pas exclusifs), il n'est donc plus possible de prédéterminer, même d'une façon globale et hypothétique, la classe des faits de langue et celle des faits de parole.

I.2.6. L'extension sémiologique de la notion *Langue/Parole* ne va pas sans poser certains problèmes, qui coïncident évidemment avec les points où le modèle linguistique ne peut plus être suivi et doit être aménagé. Le premier problème concerne l'origine du système, c'est-à-dire la dialectique même de la langue et de la parole. Dans le langage, rien n'entre dans la langue, qui n'ait été essayé par la parole, mais inversement, aucune parole n'est possible (c'est-à-dire ne répond à sa fonction de communication) si elle n'est prélevée dans le « trésor » de la langue. Ce mouvement est encore, du moins partiellement, celui d'un système comme la nourriture, encore que les faits individuels de novation y puissent devenir des faits de langue ; mais pour la plupart des autres systèmes sémiologiques, la langue est élaborée, non par la « masse parlante », mais par un groupe de décision ; en ce sens, on peut dire que dans la plupart des langues sémiologiques, le signe est véritablement « arbitraire »², puisqu'il est fondé d'une façon artificielle par une décision unilatérale ; il s'agit en somme de langages fabriqués, de « logo-techniques » ; l'usager suit ces langages, prélève en eux des messages (des « paroles »), mais ne participe pas à leur élaboration ; le groupe de décision qui est à l'origine du système (et de ses changements) peut être plus ou moins étroit ; ce peut être une technocratie hautement qualifiée (Mode, Automobile) ; ce peut être aussi un groupe plus diffus, plus anonyme (art du mobilier courant, moyenne confection). Si cependant ce caractère artificiel n'altère pas la nature institutionnelle de la communication et préserve une certaine dialectique entre le système et l'usage, c'est que d'une part, pour être subi, le « contrat » signifiant n'en est pas moins observé par la masse des usagers (sinon, l'usager est *marqué* par une certaine asocialité : il ne peut plus communiquer que son excentricité), et que d'autre part les langues élaborées « par décision » ne sont pas entièrement

1. Cf. *infra*, ch. IV.

2. Cf. *infra*, II, 4, 3.

libres (« arbitraires ») ; elles subissent la détermination de la collectivité, au moins par les voies suivantes : 1) lorsque naissent des besoins nouveaux, consécutifs au développement des sociétés (passage à un vêtement semi-européen dans les pays de l'Afrique contemporaine, naissance de nouveaux protocoles d'alimentation rapide dans les sociétés industrielles et urbaines) ; 2) lorsque des impératifs économiques déterminent la disparition ou la promotion de certains matériaux (tissus artificiels) ; 3) lorsque l'idéologie limite l'invention des formes, la soumet à des tabous et réduit en quelque sorte les marges du « normal ». D'une manière plus large, on peut dire que les élaborations du groupe de décision, c'est-à-dire les logotechniques, ne sont elles-mêmes que les termes d'une fonction toujours plus générale, qui est l'imaginaire collectif de l'époque : la novation individuelle est ainsi transcendée par une détermination sociologique (de groupes restreints) et ces déterminations sociologiques renvoient à leur tour à un sens final, de nature anthropologique.

1.2.7. Le second problème posé par l'extension sémiologique de la notion *Langue/Parole* porte sur le rapport de « volume » que l'on peut établir entre les « langues » et leurs « paroles ». Dans le langage, il y a une très grande disproportion entre la langue, ensemble fini de règles, et les « paroles » qui viennent se loger sous ces règles et sont en nombre pratiquement infini. On peut présumer qu'un système comme la nourriture présente encore un écart important de volumes, puisqu'à l'intérieur des « formes » culinaires, les modalités et les combinaisons d'exécution restent en nombre élevé ; mais on a vu que dans des systèmes comme l'automobile ou le mobilier, l'amplitude des variations combinatoires et des associations libres est faible : il y a peu de marge — du moins reconnue par l'institution elle-même — entre le modèle et son « exécution » : ce sont des systèmes où la « parole » est pauvre ; dans un système particulier comme la Mode écrite, cette parole est même à peu près nulle, en sorte qu'on a affaire ici, paradoxalement, à une langue sans parole (ce qui, on l'a vu, n'est possible que parce que cette langue est « soutenue » par la parole linguistique). Il n'empêche que s'il est vrai qu'il existe des langues sans paroles ou à parole très pauvre, il faudra nécessairement réviser la théorie saussurienne qui veut que la langue ne soit qu'un système de différences (auquel cas, étant entièrement « négative », elle est insaisissable hors de la parole), et compléter le couple *Langue/Parole* par un troisième élément, pré-signifiant, matière ou substance, et qui serait le support (nécessaire) de la signification : dans une expression comme « *une robe longue ou courte* », la « robe » n'est que le support d'un variant (*long/court*) qui, lui, appartient pleinement à la langue vestimentaire : distinction qui est inconnue du langage, où le son étant considéré comme *immédiatement* signifiant, on ne peut le décomposer en un élément inerte et un élément sémantique. On serait ainsi amené à reconnaître dans les systèmes sémiologiques (non-linguistiques) trois plans (et non deux) : le plan de la matière, celui de la langue et celui de l'usage ; ceci permet évidemment de rendre compte des systèmes sans « exécution », puisque le premier élément assure la matérialité de la langue ; aménagement d'autant plus plausible qu'il s'explique génétiquement : si dans ces systèmes, la « langue » a besoin de « matière » (et non plus de « parole »), c'est qu'ils ont en général une origine utilitaire, et non signifiante, contrairement au langage humain.

II. SIGNIFIÉ ET SIGNIFIANT.

II.1. Le signe.

II.1.1. Le signifié et le signifiant sont, dans la terminologie saussurienne, les composants du *signe*. Or ce terme de *signe*, présent dans des vocabulaires très différents (de la théologie à la médecine) et dont l'histoire est très riche (de l'Évangile¹ à la cybernétique), ce terme est par là-même très ambigu ; aussi, avant d'en revenir à l'acception saussurienne, il faut dire un mot du champ notionnel où il occupe une place, d'ailleurs, comme on va le voir, flottante. *Signe* s'insère en effet, au gré des auteurs, dans une série de termes affinitaires et dissemblables : *signal*, *indice*, *icône*, *symbole*, *allégorie* sont les principaux rivaux du *signe*. Posons d'abord l'élément commun à tous ces termes : ils renvoient tous nécessairement à une *relation* entre deux *relata*² ; ce trait ne saurait donc distinguer aucun des termes de la série ; pour retrouver une variation de sens, il faut recourir à d'autres traits, que l'on donnera ici sous forme d'une alternative (*présence/absence*) : 1) la relation implique, ou n'implique pas, la représentation psychique de l'un des *relata* ; 2) la relation implique ou n'implique pas une analogie entre les *relata* ; 3) la liaison entre les deux *relata* (le stimulus et sa réponse) est immédiate ou ne l'est pas ; 4) les *relata* coïncident exactement, ou au contraire, l'un « déborde » l'autre ; 5) la relation implique ou n'implique pas un rapport existentiel avec celui qui en use³. Selon que ces traits sont positifs ou négatifs (marqués ou non marqués), chaque terme du champ se différencie de ses voisins ; il faut ajouter que la distribution du champ varie d'un auteur à l'autre, ce qui entraîne des contradictions terminologiques ; on cernerait facilement ces contradictions en donnant le tableau de rencontre des traits et des termes à travers quatre auteurs différents : Hegel, Peirce, Jung et Wallon (la référence à certains traits, qu'ils soient marqués ou non marqués, peut être absente chez certains auteurs) :

1. J. P. CHARLIER : « La notion de signe (σημείον) dans le IV^e évangile », *Rev. des sciences philos. et théol.*, 1959, 43, n° 3, 434-48.

2. Ce qu'a exprimé très clairement Saint Augustin : « Un signe est une chose qui, outre l'espèce ingérée par les sens, fait venir d'elle-même à la pensée quelque autre chose ».

3. Cf. les *shifters* et symboles indiciaux, *supra*, I, 1, 8.

	signal	indice	icône	symbole	signe	allégorie
1. Représentation	Wallon —	Wallon —		Wallon +	Wallon +	
2. Analogie			Peirce +	Hegel + Wallon + Peirce —	Hegel — Wallon —	
3. Immédiateté	Wallon +	Wallon —				
4. Adéquation				Hegel — Jung — Wallon —	Hegel + Jung + Wallon +	
5. Existentialité	Wallon +	Wallon — Peirce +		Peirce — Jung +		Jung —

On voit que la contradiction terminologique porte essentiellement sur *indice* (pour Peirce, l'indice est existentiel, pour Wallon il ne l'est pas) et sur *symbole* (pour Hegel et Wallon, il y a un rapport d'analogie — ou de « motivation » — entre les deux *relata* du symbole, mais non pour Peirce ; de plus, pour Peirce, le symbole n'est pas existentiel, il l'est pour Jung. Mais on voit aussi que ces contradictions — lisibles ici verticalement — s'expliquent très bien, ou mieux : se compensent par des translations de termes au niveau d'un même auteur — translations lisibles ici horizontalement : par exemple, le symbole est analogique chez Hegel par opposition au signe, qui ne l'est pas ; et s'il ne l'est pas chez Peirce, c'est parce que l'icône peut recueillir le trait. Ceci veut dire, pour résumer et pour parler en termes sémiologiques, ce qui est l'intérêt de cette brève étude « en abyme », que les mots du champ ne prennent leur sens que par opposition les uns aux autres (d'ordinaire par couple) et que si ces oppositions sont sauvegardées, le sens est sans ambiguïté ; notamment *signal* et *indice*, *symbole* et *signe* sont les fonctifs de deux fonctions différentes, qui peuvent elles-mêmes entrer en opposition générale, comme chez Wallon, dont la terminologie est la plus complète et la plus claire¹, *icône* et *allégorie* restant confinés au vocabulaire de Peirce et de Jung. On dira donc, avec Wallon, que le *signal* et l'*indice* forment un groupe de *relata* dépourvus de représentation psychique, tandis que dans le groupe adverse, *symbole* et *signe*, cette représentation existe ; qu'en outre le *signal* est immédiat et existentiel, face à l'*indice* qui ne l'est pas (il n'est qu'une trace) ; qu'enfin, dans le *symbole*, la représentation est analogique et inadéquate (le christianisme « déborde » la croix), face au *signe*, dans lequel la relation est

1. H. WALLON : *De l'acte à la pensée*, 1942, pp. 175-250.

immotivée et exacte (pas d'analogie entre le mot *bœuf* et l'image *bœuf*, qui est parfaitement recouverte par son *relatum*.)

II.1.2. En linguistique, la notion de signe ne provoque pas de compétition entre des termes voisins. Pour désigner la relation signifiante, Saussure a tout de suite éliminé *symbole* (parce que le terme comportait une idée de motivation) au profit de *signe*, défini comme l'union d'un signifiant et d'un signifié (à la façon du recto et du verso d'une feuille de papier), ou encore d'une image acoustique et d'un concept. Jusqu'à ce que Saussure trouvât les mots de *signifiant* et de *signifié*, *signe* est pourtant resté ambigu car il avait tendance à se confondre avec le seul signifiant, ce que Saussure voulait éviter à tout prix ; après avoir hésité entre *sôme* et *sème*, *forme* et *idée*, *image* et *concept*, Saussure s'est arrêté à *signifiant* et *signifié*, dont l'union forme le signe ; proposition capitale et à laquelle il faut toujours revenir car on a tendance à prendre *signe* pour signifiant, alors qu'il s'agit d'une réalité bi-face ; la conséquence (importante) est que, du moins pour Saussure, Hjelmslev et Frei, les signifiés faisant partie des signes, la sémantique doit faire partie de la linguistique structurale, tandis que pour les mécanistes américains, les signifiés sont des substances qui doivent être expulsées de la linguistique et dirigées vers la psychologie. Depuis Saussure, la théorie du signe linguistique s'est enrichie du principe de la *double articulation*, dont Martinet a montré l'importance, au point d'en faire le critère définitif du langage : parmi les signes linguistiques, il faut en effet séparer les *unités significatives*, dont chacune est douée d'un sens (les « mots », ou pour être plus exact, les « monèmes ») et qui forment la première articulation, des *unités distinctives*, qui participent à la forme mais n'ont pas directement un sens (les « sons » ou plutôt les phonèmes), et qui constituent la seconde articulation ; c'est la double articulation qui rend compte de l'économie du langage humain ; elle constitue en effet une sorte de démultiplication puissante qui fait, par exemple, que l'Espagnol d'Amérique, avec seulement 21 unités distinctives peut produire 100 000 unités significatives.

II.1.3. Le signe est donc composé d'un signifiant et d'un signifié. Le plan des signifiants constitue le *plan d'expression* et celui des signifiés le *plan de contenu*. Dans chacun de ces deux plans, Hjelmslev a introduit une distinction qui peut être importante pour l'étude du signe sémiologique (et non plus seulement linguistique) ; chaque plan comporte en effet, pour Hjelmslev, deux *strata* : la *forme* et la *substance* ; il faut insister sur la nouvelle définition de ces deux termes, car chacun a un lourd passé lexical. La *forme*, c'est ce qui peut être décrit exhaustivement, simplement et avec cohérence (critères épistémologiques) par la linguistique, sans recourir à aucune prémisse extralinguistique ; la *substance*, c'est l'ensemble des aspects des phénomènes linguistiques qui ne peuvent être décrits sans recourir à des prémisses extra-linguistiques. Puisque ces deux *strata* se retrouvent dans le plan de l'expression et dans le plan du contenu, on aura donc : 1) une substance de l'expression : par exemple, la substance phonique, articulatoire, non fonctionnelle, dont s'occupe la phonétique et non la phonologie ; 2) une forme de l'expression, constituée par les règles paradigmatiques et syntaxiques (on notera qu'une même forme peut avoir deux substances différentes, l'une phonique, l'autre graphique) ; 3) une substance du contenu : ce sont, par exemple, les aspects émotifs, idéologiques ou simplement

notionnels du signifié, son sens « positif » ; 4) une forme du contenu : c'est l'organisation formelle des signifiés entre eux, par absence ou présence d'une marque sémantique¹ ; cette dernière notion est délicate à saisir, en raison de l'impossibilité où nous sommes, devant le langage humain, de séparer les signifiés des signifiants ; mais par là-même, la subdivision *forme/substance* peut redevenir utile et facile à manier, en sémiologie, dans les cas suivants : 1) lorsque nous nous trouvons devant un système où les signifiés sont substantifiés dans une autre substance que celle de leur propre système (c'est, on l'a vu, le cas de la Mode écrite) ; 2) lorsqu'un système d'objets comporte une substance qui n'est pas immédiatement et fonctionnellement signifiante, mais peut être, à un certain niveau, simplement utilitaire : tel mets sert à signifier une situation mais aussi à se nourrir.

II.1.4. Ceci permet peut-être de prévoir la nature du signe sémiologique par rapport au signe linguistique. Le signe sémiologique est lui aussi, comme son modèle, composé d'un signifiant et d'un signifié (la couleur d'un feu, par exemple, est un ordre de circulation, dans le code routier), mais il s'en sépare au niveau de ses substances. Beaucoup de systèmes sémiologiques (objets, gestes, images²) ont une substance de l'expression dont l'être n'est pas dans la signification : ce sont souvent des objets d'usage, dérivés par la société à des fins de signification : le vêtement sert à se protéger, la nourriture sert à se nourrir, quand bien même ils servent aussi à signifier. On proposera d'appeler ces signes sémiologiques, d'origine utilitaire, fonctionnelle, des *fonctions-signes*. La fonction-signe est le témoin d'un double mouvement qu'il faut analyser. Dans un premier temps (cette décomposition est purement opératoire et n'implique pas une temporalité réelle), la fonction se pénètre de sens ; cette sémantisation est fatale : *dès qu'il y a société, tout usage est converti en signe de cet usage* : l'usage du manteau de pluie est de protéger contre la pluie, mais cet usage est indissociable du signe même d'une certaine situation atmosphérique ; notre société ne produisant que des objets standardisés, normalisés, ces objets sont fatalement les exécutions d'un modèle, les paroles d'une langue, les substances d'une forme signifiante ; pour retrouver un objet insignifiant, il faudrait imaginer un ustensile absolument improvisé et qui ne se rapproche en rien d'un modèle existant (Cl. Lévi-Strauss a montré combien la bricole est elle-même recherche d'un sens) : hypothèse à peu près irréalisable dans toute société. Cette sémantisation universelle des usages est capitale : elle traduit le fait qu'il n'y a de réel qu'intelligible et devrait amener à confondre finalement sociologie et socio-logique³. Mais le signe une fois constitué, la société peut très bien le re-fonctionnaliser, en parler comme d'un objet d'usage : on traitera d'un manteau de fourrure comme s'il ne servait qu'à se protéger du froid ; cette fonctionnalisation récurrente, qui a besoin d'un langage second pour exister, n'est nullement la même que la première fonctionnalisation (d'ailleurs purement idéale) : la fonction qui est re-présentée, elle, correspond à

1. Quoique très rudimentaire, l'analyse donnée ici, *supra*, II, 1, 1, concerne la *forme* des signifiés « *signe* », « *symbole* », « *indice* », « *signal* ».

2. À vrai dire, le cas de l'image devrait être réservé, car l'image est tout de suite « communicante », sinon signifiante.

3. Cf. R. BARTHES : « A propos de deux ouvrages récents de Cl. Lévi-Strauss : Sociologie et Socio-Logique », in : *Information sur les sciences sociales* (Unesco), Vol. 1, n° 4, déc. 1962, 114-22.

une seconde institution sémantique (déguisée), qui est de l'ordre de la connotation. La fonction-signe a donc — probablement — une valeur anthropologique, puisqu'elle est l'unité même où se nouent les rapports du technique et du signifiant.

II.2. Le Signifié.

II.2.1. En linguistique, la nature du signifié a donné lieu à des discussions qui ont surtout porté sur son degré de « réalité » ; toutes s'accordent cependant pour insister sur le fait que le signifié n'est pas « une chose », mais une représentation psychique de la « chose » ; on a vu que dans la définition du signe par Wallon, ce caractère représentatif constituait un trait pertinent du signe et du symbole (par opposition à l'indice et au signal) ; Saussure lui-même a bien marqué la nature psychique du signifié en l'appelant *concept* : le signifié du mot *bœuf* n'est pas l'animal *bœuf*, mais son image psychique (ceci sera important pour suivre la discussion sur la nature du signe ¹). Ces discussions restent cependant empreintes de psychologisme ; on préférera peut-être suivre l'analyse des Stoïciens ² ; ceux-ci distinguaient soigneusement la *φαντασία λογική* (la représentation psychique), le *τυγγανόν* (la chose réelle) et le *λεκτόν* (le « dicible ») ; le signifié n'est ni la *φαντασία*, ni le *τυγγανόν*, mais bien le *λεκτόν* ; ni acte de conscience ni réalité, le signifié ne peut être défini qu'à l'intérieur du procès de signification, d'une manière quasi-tautologique : c'est ce « quelque chose » que celui qui emploie le signe entend par lui. On en revient ainsi justement à une définition purement fonctionnelle : le signifié est l'un des deux *relata* du signe ; la seule différence qui l'oppose au signifiant, est que celui-ci est un médiateur. La situation ne saurait être pour l'essentiel différente en sémiologie, où objets, images, gestes, etc., pour autant qu'ils soient signifiants, renvoient à quelque chose qui n'est dicible qu'à travers eux, à cette circonstance près que le signifié sémiologique peut être pris en charge par les signes de la langue ; on dira, par exemple, que tel sweater signifie *les longues promenades d'automne dans les bois* ; dans ce cas, le signifié n'est pas seulement médiatisé par son signifiant vestimentaire (*le sweater*), mais aussi par un fragment de parole (ce qui est un grand avantage pour le manier) ; on pourrait donner le nom d'*isologie* au phénomène par lequel la langue « colle » d'une façon indiscernable et indissociable ses signifiants et ses signifiés, de façon à réserver le cas des systèmes non-isologues (systèmes fatalement complexes), où le signifié peut être simplement *juxtaposé* à son signifiant.

II.2.2. Comment classer les signifiés ? On sait qu'en sémiologie, cette opération est fondamentale, puisqu'elle revient à dégager la *forme* du contenu. En ce qui concerne les signifiés linguistiques, on peut concevoir deux sortes de classements ; le premier est externe, il fait appel au contenu « positif » (et non purement différentiel) des concepts : c'est le cas des groupements méthodiques de Hallig et Wartburg ³, et d'une façon plus convaincante, des champs notionnels de Trier

1. Cf. *infra*, II, 4, 2.

2. Discussion reprise par : Borgeaud, Bröcker et Lohmann, in : *Acta linguistica*, III, 1, 27.

3. R. HALLIG et W. VON WARTBURG : *Begriffssystem als Grundlage für die Lexicographie*, Berlin, Akademie Verlag, 1952, 4^o, XXV, 140 p.

et des champs lexicologiques de Matoré ¹ ; mais d'un point de vue structural, ces classements (surtout ceux de Hallig et Wartburg) ont le défaut de porter encore trop sur la *substance* (idéologique) de signifiés, non sur leur *forme*. Pour arriver à établir un classement vraiment formel, il faudrait arriver à reconstituer des oppositions de signifiés et à dégager dans chacune d'elles un trait pertinent (commutable) ² ; cette méthode a été préconisée par Hjelmslev, Sørensen, Prieto et Greimas ; Hjelmslev, par exemple, décompose un monème comme « jument » en deux unités de sens plus petites : « cheval » + « femelle », unités qui peuvent commuter et servir à reconstituer par conséquent des monèmes nouveaux (« porc » + « femelle » = « truie », « cheval » + « mâle » = « étalon ») ; Prieto voit dans « vir » deux traits commutables : « homo » + « masculus » ; Sørensen réduit le lexique de la parenté à une combinaison de « primitifs » (« père » = parent mâle, « parent » = ascendant au premier degré). Aucune de ces analyses n'a encore été développée. ³ Il faut enfin rappeler que pour certains linguistes, les signifiés ne font pas partie de la linguistique, qui n'a à s'occuper que des signifiants, et que le classement sémantique est hors des tâches de la linguistique ⁴.

II.2.3. La linguistique structurale, si avancée soit-elle, n'a pas encore édifié une sémantique, c'est-à-dire un classement des *formes* du signifié verbal. On imagine donc sans peine qu'on ne puisse actuellement proposer un classement des signifiés sémiologiques, sauf à recourir à des champs notionnels connus. On risquera seulement trois remarques. La première concerne le mode d'actualisation des signifiés sémiologiques ; ceux-ci peuvent se présenter d'une façon isologique ou non ; dans le second cas, ils sont pris en charge, à travers le langage, articulé, soit par un mot (*week-end*), soit par un groupe de mots (*longues promenades à la campagne*) ; ils sont dès lors plus faciles à manier, puisque l'analyste n'est pas obligé de leur imposer son propre métalangage, mais aussi plus dangereux, puisqu'ils ramènent sans cesse au classement sémantique de la langue elle-même (d'ailleurs inconnu), et non à un classement qui aurait son fondement dans le système observé ; les signifiés du vêtement de Mode, même s'ils sont médiatisés par la parole du journal, ne se distribuent pas forcément comme les signifiés de la langue, puisqu'aussi bien ils n'ont pas toujours la même « longueur » (ici un mot, là une phrase) ; dans le premier cas, celui des systèmes isologiques, le signifié n'a d'autre matérialisation que son signifiant typique ; on ne peut donc le manier qu'en lui imposant un métalangage ; on interrogera par exemple des sujets sur la signification qu'ils attribuent à un morceau de musique, en leur soumettant une liste de signifiés verbalisés (*angoissé, orageux, sombre, tourmenté, etc.*) ⁵ ; alors qu'en réalité tous ces signes verbaux forment un seul signifié musical, qu'on ne devrait désigner que par un chiffre unique, qui n'impliquerait aucun découpage verbal ni aucun monnayage métaphorique. Ces métalangages, venus ici de l'analyste et là du système lui-même, sont sans doute inévitables, et c'est

1. On trouvera la bibliographie de Trier et de Matoré dans : P. GUIRAUD : *La Sémantique*, P.U.F. (« Que sais-je »), p. 70 sq.

2. C'est ce qu'on a tenté de faire ici pour *signe et symbole* (*supra*, II, 1, 1).

3. Exemples donnés par G. MOUNIN : « Les analyses sémantiques », in : *Cahiers de l'Inst. de science économique appliquée*, mars 1962, n° 123.

4. Il serait bon d'adopter dorénavant la distinction proposée par A. J. GREIMAS : *sémantique* = se rapportant au contenu ; *sémiologique* = se rapportant à l'expression.

5. Cf. R. FRANCÈS : *La perception de la musique*, Vrin, 1958, 3^e partie.

ce qui rend encore problématique l'analyse des signifiés ou analyse idéologique ; il faudra du moins en situer théoriquement la place dans le projet sémiologique. La seconde remarque concerne l'extension des signifiés sémiologiques ; l'ensemble des signifiés d'un système (une fois formalisé) constitue une grande fonction ; or il est probable que d'un système à l'autre, les grandes fonctions sémantiques non seulement communiquent entre elles, mais encore se recouvrent partiellement ; la forme des signifiés du vêtement est sans doute en partie la même que celle des signifiés du système alimentaire, articulées toutes deux sur la grande opposition du travail et de la fête, de l'activité et du loisir ; il faut donc prévoir une description idéologique totale, commune à tous les systèmes d'une même synchronie. Enfin — ce sera la troisième remarque —, on peut considérer qu'à chaque système de signifiants (lexiques) correspond sur le plan des signifiés un corps de pratiques et de techniques ; ces corps de signifiés impliquent de la part des consommateurs de systèmes (c'est-à-dire des « lecteurs ») des savoirs différents (selon des différences de « culture »), ce qui explique qu'une même lexie (ou grande unité de lecture) puisse être déchiffrée différemment selon les individus, sans cesser d'appartenir à une certaine « langue » ; plusieurs lexiques — et partant plusieurs corps de signifiés — peuvent coexister dans un même individu, déterminant en chacun des lectures plus ou moins « profondes ».

II.3. *Le Signifiant.*

II.3.1. La nature du signifiant suggère, en gros, les mêmes remarques que celle du signifié : c'est un pur *relatum*, on ne peut séparer sa définition de celle du signifié. La seule différence, c'est que le signifiant est un médiateur : la matière lui est nécessaire ; mais d'une part elle ne lui est pas suffisante, et d'autre part, en sémiologie, le signifié peut être lui aussi relayé par une certaine matière : celle des mots. Cette matérialité du signifiant oblige une fois de plus à bien distinguer *matière* et *substance* : la substance peut être immatérielle (dans le cas de la substance du contenu) ; on peut donc dire seulement que la substance du signifiant est toujours matérielle (sons, objets, images). En sémiologie, où l'on aura affaire à des systèmes mixtes engageant des matières différentes (son et image, objet et écriture, etc.), il serait bon de réunir tous les signes, *en tant qu'ils sont portés par une seule et même matière*, sous le concept de *signe typique* : le signe verbal, le signe graphique, le signe iconique, le signe gestuel formeraient chacun un signe typique.

II.3.2. Le classement des signifiants n'est autre que la structuration proprement dite du système. Il s'agit de découper le message « sans fin » constitué par l'ensemble des messages émis au niveau du corpus étudié, en unités signifiantes minimales à l'aide de l'épreuve de commutation¹, de grouper ces unités en classes paradigmatiques et de classer les relations syntagmatiques qui relient ces unités. Ces opérations constituent une part importante de l'entreprise sémiologique dont il sera traité au chapitre III ; on ne les cite ici que pour mémoire².

1. Cf. *infra*, III, 2, 3.

2. Cf. *infra*, ch. III (Système et syntagme).

II.4. La Signification.

II.4.1. Le signe est une tranche (bi-face) de sonorité, de visualité, etc. La *signification* peut être conçue comme un procès ; c'est l'acte qui unit le signifiant et le signifié, acte dont le produit est le signe. Cette distinction n'a, bien entendu, qu'une valeur classificatrice (et non phénoménologique) : d'abord parce que l'union du signifiant et du signifié, comme on le verra, n'épuise pas l'acte sémantique, le signe valant aussi par ses entours ; ensuite, parce que, sans doute, l'esprit ne procède pas, pour signifier, par conjonction, mais comme on le verra, par découpage¹ : au vrai, la signification (*semiosis*) n'unit pas des êtres unilatéraux, elle ne rapproche pas deux termes, pour la bonne raison que le signifiant et le signifié sont, chacun à la fois, terme et rapport². Cette ambiguïté embarrasse la représentation graphique de la signification, pourtant nécessaire au discours sémiologique. Sur ce point, on notera les tentatives suivantes.

1) $\begin{matrix} Sa \\ Sé \end{matrix}$. Chez Saussure, le signe se présente, démonstrativement, comme l'extension verticale d'une situation *profonde* : dans la langue, le signifié est en quelque sorte *derrière* le signifiant et ne peut être atteint qu'à travers lui, encore que ces métaphores, trop spatiales, manquent d'une part la nature dialectique de la signification et que d'autre part la clôture du signe ne soit acceptable que pour les systèmes franchement discontinus, comme la langue.

2). *E R C*. Hjelmslev a préféré une représentation purement graphique : il y a relation (R) entre le plan d'expression (E) et le plan de contenu (C). Cette formule permet de rendre compte économiquement et sans falsification métaphorique des méta-langages ou systèmes décrochés : E R (ERC).³

3). $\frac{S}{s}$. Lacan, repris par Laplanche et Leclaire⁴, utilise un graphisme spatialisé qui se distingue pourtant de la représentation saussurienne sur deux points : 1) le signifiant (S) est global, constitué par une chaîne à niveaux multiples (chaîne métaphorique) : signifiant et signifié sont dans un rapport flottant et ne « coïncident » que par certains points d'ancrage ; 2) la barre de séparation entre le signifiant (S) et le signifié (s) a une valeur propre (qu'elle n'avait évidemment pas chez Saussure) : elle représente le refoulement du signifié.

4). $Sa \equiv Sé$. Enfin, dans les systèmes non-isologues, (c'est-à-dire dans lesquels les signifiés sont matérialisés à travers un autre système), il est évidemment licite d'étendre la relation sous forme d'une équivalence (\equiv), mais non d'une identité ($=$).

II.4.2. On a vu que tout ce que l'on pouvait dire du signifiant, c'est qu'il était un médiateur (matériel) du signifié. De quelle nature est cette médiation ? En linguistique, ce problème a donné lieu à discussion : discussion surtout termino-

1. Cf. *infra*, II, 5, 2.

2. Cf. R. ORTIGUES : *Le discours et le symbole*, Aubier, (1962).

3. Cf. *infra*, ch. IV.

4. J. LAPLANCHE et S. LECLAIRE : « L'inconscient », in : *Temps Modernes*, n° 183, juillet 1963, p. 81 sq.

logique, car sur le fond les choses sont assez claires (elles ne le seront peut-être pas autant en sémiologie). Partant du fait que dans le langage humain, le choix des sons ne nous est pas imposé par le sens lui-même (le *bœuf* n'oblige en rien au son *bœuf*, puisqu'aussi bien ce son est différent dans d'autres langues), Saussure avait parlé d'un rapport *arbitraire* entre le signifiant et le signifié. Benveniste a contesté le mot¹ ; ce qui est arbitraire, c'est le rapport du signifiant et de la « chose » signifiée (du son *bœuf* et de l'animal *bœuf*) ; mais on l'a vu, pour Saussure lui-même, le signifié n'est pas « la chose », mais la représentation psychique de la chose (*concept*) ; l'association du son et de la représentation est le fruit d'un dressage collectif (par exemple de l'apprentissage de la langue française) ; cette association — qui est la signification — n'est nullement arbitraire (aucun Français n'est libre de la modifier), mais bien au contraire nécessaire. On a donc proposé de dire qu'en linguistique la signification est *immotivée* ; c'est une immotivation d'ailleurs partielle (Saussure parle d'une analogie relative) : du signifié au signifiant, il y a une certaine motivation dans le cas (restreint) des onomatopées, comme on va le voir à l'instant, et chaque fois qu'une série de signes est établie par la langue par imitation d'un certain prototype de composition ou de dérivation : c'est le cas des signes dits proportionnels : *pommier*, *poirier*, *abricotier*, etc., une fois l'immotivation de leur radical et de leur suffixe établie, présentent une analogie de composition. On dira donc d'une manière générale que dans la langue le lien du signifiant et du signifié est contractuel dans son principe, mais que ce contrat est collectif, inscrit dans une temporalité longue (Saussure dit que « *la langue est toujours un héritage* »), et par conséquent en quelque sorte *naturalisé* ; de la même façon, Cl. Lévi-Strauss précise que le signe linguistique est arbitraire *a-priori* mais non arbitraire *a-posteriori*. Cette discussion incline à prévoir deux termes différents, utiles lors de l'extension sémiologique : on dira qu'un système est arbitraire lorsque ses signes sont fondés non par contrat mais par décision unilatérale : dans la langue le signe n'est pas arbitraire mais il l'est dans la Mode ; et qu'un signe est *motivé* lorsque la relation de son signifié et de son signifiant est analogique (Buyssens a proposé pour les signes motivés : *sèmes intrinsèques*, et pour les signes immotivés : *sèmes extrinsèques*) ; on pourra donc avoir des systèmes arbitraires et motivés ; d'autres, non-arbitraires et immotivés.

II.4.3. En linguistique, la motivation est circonscrite au plan partiel de la dérivation ou de la composition ; elle posera au contraire à la sémiologie des problèmes plus généraux. D'une part il est possible que, hors la langue, on trouve des systèmes largement motivés, et il faudra alors établir la façon dont l'analogie est compatible avec le discontinu qui semble jusqu'à présent nécessaire à la signification ; et ensuite comment peuvent s'établir des séries paradigmatiques (donc à termes peu nombreux et finis), lorsque les signifiants sont des *analogia* : ce sera sans doute le cas des « images », dont la sémiologie, pour ces raisons, est loin d'être établie ; d'autre part, il est infiniment probable que l'inventaire sémiologique révélera l'existence de systèmes impurs, comportant ou des motivations très lâches ou des motivations pénétrées, si l'on peut dire, d'immotivations secondaires, comme si, souvent, le signe s'offrait à une sorte de conflit entre le motivé et l'immotivé ; c'est déjà un peu le cas de la zone la plus « motivée » de la

1. E. BENVENISTE : « Nature du signe linguistique », *Acta linguistica*, I, 1939.

langue, la zone des onomatopées ; Martinet a noté¹ que la motivation onomatopéique s'accompagnait d'une perte de la double articulation (*aïe*, qui relève seulement de la seconde articulation, remplace le syntagme doublement articulé : *ça me fait mal*) ; cependant l'onomatopée de la douleur n'est pas exactement la même en français (*aïe*) et en danois (*au*), par exemple ; c'est qu'en fait la motivation se soumet ici en quelque sorte à des modèles phonologiques, évidemment différents selon les langues : il y a imprégnation de l'analogique par le digital. Hors la langue, les systèmes problématiques, comme le « langage » des abeilles, offrent la même ambiguïté : les rondes de butin ont une valeur vaguement analogique ; la danse sur la planche d'envol est franchement motivée (orientation du butin), mais la danse frétilante en forme de 8 est tout à fait immotivée (elle renvoie à une distance)². Enfin, dernier exemple de ces « flous³ », certaines marques de fabrique utilisées par la publicité sont constituées par des figures parfaitement « abstraites » (non-analogiques) ; elles peuvent cependant « déga-ger » une certaine impression (par exemple, la « puissance »), qui est dans un rapport affinitaire avec le signifié : la marque Berliet (un rond lourdement flêché), ne « copie » en rien la puissance — comment d'ailleurs « copier » la puissance ? — mais cependant la suggère par une analogie latente ; on retrouverait la même ambiguïté dans les signes de certaines écritures idéographiques (le chinois, par exemple). La rencontre de l'analogique et du non-analogique paraît donc indiscutable, au sein même d'un système unique. Cependant, la sémiologie ne pourra se contenter d'une description qui reconnaîtrait le compromis sans chercher à le systématiser, car elle ne peut admettre un différentiel continu, le sens, comme on le verra, étant articulation. Ces problèmes n'ont pas encore été étudiés en détail et l'on ne saurait en donner une vue générale. L'économie — anthropologique — de la signification, cependant, se devine : dans la langue, par exemple, la motivation (relative) introduit un certain ordre au niveau de la première articulation (significative) : le « contrat » est donc ici soutenu par une certaine naturalisation de cet arbitraire a-priorique dont parle Cl. Lévi-Strauss ; d'autres systèmes, au contraire, peuvent aller de la motivation à l'immotivation : par exemple, le jeu des figurines rituelles d'initiation des Senoufo, cité par Cl. Lévi-Strauss dans la *Pensée Sauvage*. Il est donc probable qu'au niveau de la sémiologie la plus générale, d'ordre anthropologique, il s'établit une sorte de *circularité* entre l'analogique et l'immotivé : il y a double tendance (complémentaire) à naturaliser l'immotivé et à intellectualiser le motivé (c'est-à-dire à le culturaliser). Enfin, certains auteurs assurent que le digitalisme lui-même, qui est le rival de l'analogique, sous sa forme pure, le binarisme, est lui-même une « reproduction » de certains processus physiologiques, s'il est vrai que la vue et l'ouïe fonctionnent en définitive par sélections alternatives⁴.

1. A. MARTINET : *Économie des changements phonétiques*, Francke, 1955, 5, 6.

2. Cf. G. MOUNIN : *Communication linguistique humaine et communication non-linguistique animale*, in : *Temps Modernes*, avril-mai 1960.

3. Autre exemple : le code routier.

4. Cf. *infra*, III, 3, 5.

II.5. La Valeur.

II.5.1. On a dit, ou du moins laissé entendre, que c'était une abstraction assez arbitraire (mais inévitable) que de traiter du signe « en soi », comme seule union du signifiant et du signifié. Il faut, pour finir, aborder le signe, non plus par sa « composition », mais par ses « entours » : c'est le problème de la *valeur*. Saussure n'a pas vu tout de suite l'importance de cette notion, mais dès le second Cours de Linguistique générale, il lui a accordé une réflexion toujours plus aiguë, et la valeur est devenue chez lui un concept essentiel, plus important finalement que celui de signification (qu'il ne recouvre pas). La valeur a un rapport étroit avec la notion de langue (opposée à parole) ; elle amène à dé-psychologiser la linguistique et à la rapprocher de l'économie ; elle est donc centrale en linguistique structurale. Dans la plupart des sciences, observe Saussure¹, il n'y a pas de dualité entre la diachronie et la synchronie : l'astronomie est une science synchronique (bien que les astres changent) ; la géologie est une science diachronique (bien qu'elle puisse étudier des états fixes) ; l'histoire est surtout diachronique (succession d'événements), bien qu'elle puisse s'arrêter à certains « tableaux »². Il y a pourtant une science où cette dualité s'impose à parts égales : l'économie (l'économie politique se distingue de l'histoire économique) ; il en est de même, poursuit Saussure, pour la linguistique ; c'est que dans les deux cas, on a affaire à un système d'équivalence entre deux choses différentes : un travail et un salaire, un signifiant et un signifié (c'est là le phénomène que nous avons appelé jusqu'à présent *signification*) ; cependant, aussi bien en linguistique qu'en économie, cette équivalence n'est pas solitaire, car si l'on change l'un de ses termes, de proche en proche tout le système change. Pour qu'il y ait signe (ou « valeur » économique) il faut donc d'une part pouvoir *échanger* des choses dissemblables (un travail et un salaire, un signifiant et un signifié), et d'autre part *comparer* des choses similaires entre elles : on peut échanger un billet de 5 F. contre du pain, du savon ou du cinéma, mais aussi on peut comparer ce billet avec des billets de 10 F, de 50 F. etc. ; de même un « mot » peut être « échangé » contre une idée (c'est-à-dire du dissemblable) mais il peut être comparé avec d'autres « mots » (c'est-à-dire du similaire) : en anglais, *mutton* ne tire sa valeur que de sa coexistence avec *sheep* ; le sens n'est vraiment fixé qu'à l'issue de cette double détermination : signification et valeur. La valeur n'est donc pas la signification ; elle provient, dit Saussure³, « de la situation réciproque des pièces de la langue » ; elle est même plus importante que la signification : « ce qu'il y a d'idée ou de matière phonique dans un signe importe moins que ce qu'il y a autour de lui dans les autres signes »⁴ : phrase prophétique, si l'on songe qu'elle fondait déjà l'homologie lévi-straussienne et le principe des taxinomies. Ayant ainsi bien distingué,

1. SAUSSURE, *Cours de Linguistique Générale*, p. 115.

2. Faut-il rappeler que depuis Saussure, l'Histoire a, elle aussi, découvert l'importance des structures synchroniques ? Économie, linguistique, ethnologie et histoire forment actuellement un *quadrivium* de sciences-pilotes.

3. SAUSSURE, in : R. GODEL, *op. cit.*, p. 90.

4. *Ib.*, p. 166. — Saussure pense évidemment à la comparaison des signes, non sur le plan de la succession syntagmatique, mais sur celui des réserves virtuelles paradigmatiques, ou champs associatifs.

avec Saussure, signification et valeur, on voit tout de suite que si l'on reprend les *strata* de Hjelmslev (substance et forme), la signification participe de la substance du contenu et la valeur de sa forme (*mutton* et *sheep* sont dans un rapport paradigmatique, *en tant que signifiés*, et non bien entendu en tant que signifiants).

II.5.2. Pour rendre compte du double phénomène de *signification* et de *valeur* Saussure usait de l'image d'une feuille de papier : en la découpant, on obtient d'une part divers morceaux (A, B, C), dont chacun a une *valeur* par rapport à ses voisins, et d'autre part chacun de ces morceaux a un recto et un verso, *qui ont été découpés en même temps* (A-A', B-B', C-'C) : c'est la *signification*. Cette image est précieuse, car elle amène à concevoir la production du sens d'une façon originale, non plus comme la seule corrélation d'un signifiant et d'un signifié, mais peut-être plus essentiellement comme *un acte de découpage simultané* de deux masses amorphes, de deux « royaumes flottants », comme dit Saussure ; Saussure imagine en effet qu'à l'origine (toute théorique) du sens, les idées et les sons forment deux masses flottantes, labiles, continues et parallèles, de substances ; le sens intervient lorsqu'on découpe en même temps, d'un seul coup, ces deux masses : les signes (ainsi produits) sont donc des *articuli* ; entre ces deux chaos, le sens est donc un ordre, mais cet ordre est essentiellement *division* : la langue est un objet intermédiaire entre le son et la pensée : elle consiste à *unir l'un et l'autre en les décomposant simultanément* ; et Saussure avance une nouvelle image : signifié et signifiant sont comme deux nappes superposées, l'une d'air et l'autre d'eau ; lorsque la pression atmosphérique change, la nappe d'eau est divisée en vagues : de la même façon, le signifiant est divisé en *articuli*. Ces images, aussi bien celle de la feuille de papier que celle des vagues, permettent d'insister sur un fait capital (pour la suite des analyses sémiologiques) : la langue est le domaine des *articulations*, et le sens est avant tout découpage. Il s'ensuit que la tâche future de la sémiologie est beaucoup moins d'établir des lexiques d'objets que de retrouver les articulations que les hommes font subir au réel ; on dira utopiquement que sémiologie et taxinomie, bien qu'elles ne soient pas encore nées, sont peut-être appelées à s'absorber un jour dans une science nouvelle, l'arthrologie ou science des partages.

III. SYNTAGME ET SYSTÈME

III.1. *Les deux axes du langage.*

III.1.1. Pour Saussure¹ les rapports qui unissent les termes linguistiques peuvent se développer sur deux plans, dont chacun engendre ses valeurs propres ; ces deux plans correspondent à deux formes d'activité mentale (cette généralisation sera reprise par Jakobson). Le premier plan est celui des *syntagmes* ; le syntagme est une combinaison de signes, qui a pour support l'étendue ; dans

1. SAUSSURE : *Cours de linguistique générale*, p. 170 sq.

le langage articulé, cette étendue est linéaire et irréversible (c'est la « chaîne parlée ») : deux éléments ne peuvent être prononcés en même temps (*re-tire, contre tous, la vie humaine*) : chaque terme tire ici sa valeur de son opposition à ce qui précède et à ce qui suit ; dans la chaîne de paroles, les termes sont unis réellement *in praesentia* ; l'activité analytique qui s'applique au syntagme est le découpage. Le second plan est celui des *associations* (pour garder encore la terminologie de Saussure) ; « *En dehors du discours (plan syntagmatique), les unités qui ont entre elles quelque chose en commun s'associent dans la mémoire et forment ainsi des groupes où règnent des rapports divers* » : enseignement peut s'associer par le sens à *éducation, apprentissage* ; par le son à *enseigner, renseigner*, ou à *armement, chargement* ; chaque groupe forme une série mnémotechnique virtuelle, un « trésor de mémoire » ; dans chaque série, au contraire de ce qui se passe au niveau du syntagme, les termes sont unis *in absentia* ; l'activité analytique qui s'applique aux associations est le classement. Le plan syntagmatique et le plan associatif, sont dans un rapport étroit, que Saussure a exprimé par la comparaison suivante : chaque unité linguistique est semblable à la colonne d'un édifice antique : cette colonne est dans un rapport réel de contiguïté avec d'autres parties de l'édifice, l'architrave, par exemple (rapport syntagmatique) ; mais si cette colonne est dorique, elle appelle en nous la comparaison avec d'autres ordres architecturaux, l'ionique ou le corinthien ; et c'est là un rapport virtuel de substitution (rapport associatif) : les deux plans sont liés de telle sorte que le syntagme ne peut « avancer » que par appels successifs d'unités nouvelles hors du plan associatif. Depuis Saussure, l'analyse du plan associatif a reçu un développement considérable ; son nom même a changé ; on parle aujourd'hui, non de plan associatif, mais de plan *paradigmatique*¹ ou encore, comme on le fera désormais ici, de plan *systématique* : le plan associatif est évidemment lié de très près à la « langue » comme système alors que le syntagme est plus proche de la parole. On peut avoir recours à une terminologie subsidiaire : les rapports syntagmatiques sont des *relations* chez Hjelmslev, des *contiguïtés* chez Jakobson, des *contrastes* chez Martinet ; les rapports systématiques sont des *corrélations* chez Hjelmslev, des *similarités* chez Jakobson, des *oppositions* chez Martinet.

III.1.2. Saussure présentait que le syntagmatique et l'associatif (c'est-à-dire pour nous le systématique) devaient correspondre à deux formes d'activité mentale, ce qui était déjà sortir de la linguistique. Jakobson, dans un texte désormais célèbre² a repris cette extension, en appliquant l'opposition de la *métaphore* (ordre du système) et de la *métonymie* (ordre du syntagme) à des langages non-linguistiques : on aura donc des « discours » de type métaphorique et des « discours » de type métonymique ; chaque type n'implique évidemment pas le recours exclusif à l'un des deux modèles (puisque syntagme et système sont nécessaires à tout discours), mais seulement la dominance de l'un ou l'autre. A l'ordre de la métaphore (dominance des associations substitutives) appartiendraient les chants lyriques russes, les œuvres du romantisme et du symbolisme, la peinture surréaliste, les films de Charlie Chaplin (les fondus superposés seraient

1. Paradeigma : modèle, tableau des flexions d'un mot donné comme modèle, déclinaison.

2. R. JAKOBSON « Deux aspects du langage et deux types d'aphasie », in *Temps Modernes*, n° 188, janvier 1962, p. 853 sq., repris dans : *Essais de linguistique générale*, éd. de Minuit, (1963), Ch. 2.

de véritables métaphores filmiques), les symboles freudiens du rêve (par identification) ; à l'ordre de la métonymie (dominance des associations syntagmatiques) appartiendraient les épopées héroïques, les récits de l'école réaliste, les films de Griffith (gros plans, montage et variations des angles de prises de vue), et les projections oniriques par déplacement ou condensation. A l'énumération de Jakobson, on pourrait ajouter : du côté de la métaphore, les exposés didactiques (mobilisant des définitions substitutives)¹, la critique littéraire de type thématique, les discours aphoristiques ; du côté de la métonymie, les romans populaires et les récits de presse². On retiendra, en suivant une remarque de Jakobson, que l'analyste (en l'occurrence le sémiologue) est mieux armé pour parler de la métaphore que de la métonymie, car le métalangage dans lequel il doit mener son analyse est lui-même métaphorique et par conséquent homogène à la métaphore-objet : il y a en effet une riche littérature sur la métaphore mais à peu près rien sur la métonymie.

III.1.3. L'ouverture de Jakobson sur les discours à dominance métaphorique et à dominance métonymique amorce un passage de la linguistique à la sémiologie. Les deux plans du langage articulé doivent en effet se retrouver dans les systèmes de signification autres que le langage. Bien que les unités du syntagme, résultant d'une opération de découpage, et les listes d'oppositions, résultant d'un classement, ne puissent être définies *a priori*, mais seulement au terme d'une épreuve générale de commutation des signifiants et des signifiés, il est possible d'indiquer pour quelques systèmes sémiologiques le plan du syntagme et celui du système, sans préjuger encore des unités syntagmatiques et par conséquent des variations paradigmatiques auxquelles elles donnent lieu (*voir tabl. ci-après*). Tels sont les deux axes du langage, et l'essentiel de l'analyse sémiologique consiste à distribuer les faits inventoriés selon chacun de ces axes. Il est logique de commencer le travail par le découpage syntagmatique puisque en principe c'est lui qui fournit les unités que l'on doit aussi classer en paradigmes ; cependant devant un système inconnu, il peut être plus commode de partir de quelques éléments paradigmatiques repérés empiriquement et d'étudier le système avant le syntagme ; mais s'agissant ici d'Éléments théoriques, on observera l'ordre logique, qui va du syntagme au système.

III.2. *Le Syntagme.*

III.2.1. On a vu (I.1.6.) que la parole (au sens saussurien) était de nature syntagmatique, puisque, outre les amplitudes de phonation, elle peut être définie comme une *combinaison* (variée) de signes (récurrents) : la phrase parlée est le type même du syntagme ; le syntagme est donc à coup sûr très proche de la parole : or, pour Saussure, il ne peut y avoir une linguistique de la parole ; la linguistique du syntagme est-elle donc impossible ? Saussure a senti la difficulté et a pris soin de préciser en quoi le syntagme ne pouvait être considéré comme un fait de parole : d'abord parce qu'il existe des syntagmes figés, auxquels l'usage interdit de rien changer (*à quoi bon ? Allez donc !*) et qui sont soustraits

1. Il s'agit seulement d'une polarisation très générale, car en fait on ne peut confondre la métaphore et la définition (cf. R. JAKOBSON, *Essais...*, p. 220).

2. Cf. R. BARTHES : « L'imagination du signe », in *Essais critiques*, Seuil, 1964.

	Systeme	Syntagme
Vêtement	Groupe des pièces, empiècements ou détails que l'on ne peut porter en même temps sur un même point du corps, et dont la variation correspond à un changement du sens vestimentaire : <i>toque/bonnet/capeline</i> etc.	Juxtaposition dans une même tenue d'éléments différents : <i>jupe — blouse — veste</i> .
Nourriture	Groupe d'aliments affinitaires et dissemblables dans lequel on choisit un plat en fonction d'un certain sens : les variétés d'entrées, de rotis, ou de desserts. Le « menu » du restaurant actualise les deux plans : la lecture horizontale des entrées, par exemple, correspond au système, la lecture verticale du menu correspond au syntagme.	Enchaînement réel des plats choisis le long du repas : c'est le menu.
Mobilier	Groupe des variétés « stylistiques » d'un même meuble (un lit).	Juxtaposition des meubles différents dans un même espace (lit — armoire — table etc.).
Architecture	Variations de style d'un même élément d'un édifice, différentes formes de toitures, de balcons, d'entrées, etc.	Enchaînement des détails au niveau de l'ensemble de l'édifice.

à la liberté combinatoire de la parole (ces syntagmes stéréotypés deviennent donc des sortes d'unités paradigmatiques) ; ensuite parce que les syntagmes de la parole se construisent selon des formes régulières qui appartiennent par là-même à la langue (*indécolorable* sera construit sur *impardonnable, infatigable*, etc.) : il y a donc une *forme* du syntagme (au sens hjelmslevien du mot), dont s'occupe la *syntaxe* qui est en quelque sorte la version « glottique »¹ du syntagme. Il n'empêche que la « proximité » structurale du syntagme et de la parole est un fait important : parce qu'elle pose sans cesse des problèmes à l'analyse, mais aussi — inversement — parce qu'elle permet d'expliquer structurellement certains phénomènes de « naturalisation » des discours connotés. Le rapport étroit du syntagme et de la parole doit donc être soigneusement gardé en mémoire.

III.2.2. Le syntagme se présente sous une forme « enchaînée » (par exemple le flux de parole). Or comme on l'a vu (II.5.2.), le sens ne peut naître que d'une *articulation*, c'est-à-dire d'une division simultanée de la nappe signifiante et de la masse signifiée : le langage, c'est en quelque sorte ce qui *divise* le réel (par exemple

1. « Glottique » : qui appartient à la langue — par opposition à la Parole.

le spectre continu des couleurs se réduit verbalement à une série de termes discontinus). Il y a donc, devant tout syntagme, un problème analytique : le syntagme est à la fois continu (fluent, enchaîné) et cependant il ne peut véhiculer du sens que s'il est « articulé ». Comment découper le syntagme ? Ce problème renaît devant chaque système de signes : dans le langage articulé, il y a eu d'innombrables discussions sur la nature (c'est-à-dire, en fait, sur les « limites ») du mot, et pour certains systèmes sémiologiques, on peut prévoir ici des difficultés importantes : certes, il existe des systèmes rudimentaires de signes fortement discontinus : signalisations routières par exemple, dont les signes, par raison de sécurité, doivent être radicalement séparés pour être perceptibles immédiatement ; mais les syntagmes iconiques, fondés sur une représentation plus ou moins analogique de la scène réelle, sont infiniment plus difficiles à découper, raison pour laquelle sans doute ces systèmes sont presque universellement doublés par une parole articulée (légende d'une photo) qui les dote du discontinu qu'ils n'ont pas. Malgré ces difficultés, le découpage du syntagme est une opération fondamentale, puisqu'il doit livrer les unités paradigmatiques du système ; c'est en somme la définition même du syntagme que d'être constitué par *une substance qui doit être découpée*¹. Le syntagme, sous sa forme de *parole*, se présente comme un « texte sans fin » : comment repérer dans ce texte sans fin les unités signifiantes, c'est-à-dire les limites des signes qui le constituent ?

III.2.3. En linguistique, le découpage du « texte sans fin » se fait au moyen de l'épreuve de *commutation*. Ce concept opératoire se trouve déjà chez Troubetskoy mais il a été consacré sous son nom actuel par Hjelmslev et Uldall, au V^e congrès de Phonétique en 1936. L'épreuve de commutation consiste à introduire artificiellement un changement dans le plan de l'expression (signifiants) et à observer si ce changement entraîne une modification corrélatrice du plan du contenu (signifiés) ; il s'agit en somme de créer une homologie arbitraire, c'est-à-dire un double paradigme, sur un point du « texte sans fin » pour constater si la substitution réciproque de deux signifiants entraîne *ipso facto* la substitution réciproque de deux signifiés ; si la commutation des deux signifiants produit une commutation des signifiés, on est assuré de tenir dans le fragment de syntagme soumis à l'épreuve une unité syntagmatique : le premier signe a été découpé. L'opération peut bien entendu se mener réciproquement du point de vue des signifiés : si, par exemple, dans un substantif grec, on substitue l'idée de « deux » à celle de « plusieurs », on obtient un changement de l'expression et l'on isole par là-même l'élément qui change (marque du duel et marque du pluriel). Cependant, certains changements n'entraînent aucune modification du plan adverse ; aussi Hjelmslev², distingue-t-il la *commutation*, génératrice d'un changement du sens (*poison/poisson*), de la *substitution*, qui change l'expression, non le contenu, ni réciproquement, (*bonjour/bonchour*). Il faut noter que la commutation porte ordinairement d'abord sur le plan des signifiants, puisque c'est le syntagme qu'il s'agit de découper ; le recours aux signifiés existe, mais il reste purement formel : le signifié n'est pas appelé pour lui-même en vertu de sa « substance », mais comme

1. B. MANDELBROT a pu confronter justement l'évolution de la linguistique et celle de la théorie des gaz, *du point de vue du discontinu* (« Linguistique statistique macroscopique » in : *Logique, Langage et Théorie de l'Information*, P.U.F., 1957).

2. LOUIS HJELMSLEV, *Essais linguistiques*, p. 103.

simple index du signifiant : il *situe* le signifiant, c'est tout ; autrement dit, dans l'épreuve de commutation ordinaire, on fait intervenir la *forme* du signifié (sa valeur oppositionnelle par rapport à d'autres signifiés), non sa substance : « on utilise la différence des significations, les significations elles-mêmes étant sans importance » (Belevitch) ¹. L'épreuve de commutation permet en principe, de proche en proche, de repérer les unités signifiantes dont est tissé le syntagme, préparant ainsi le classement de ces unités en paradigmes ; elle n'est, bien entendu possible, dans le langage, que parce que l'analyste a une certaine connaissance du sens de la langue analysée. En sémiologie, on peut cependant rencontrer des systèmes dont le sens est inconnu ou incertain : qui peut assurer qu'en passant du gros pain au pain de mie ou du bonnet à la toque, on passe d'un signifié à un autre ? Le sémiologue disposera ici le plus souvent d'institutions-relais ou méta-langages qui lui fourniront les signifiés dont il a besoin pour commuter : l'article gastronomique ou le journal de mode (on retrouve ici l'avantage des systèmes non-isologiques) ; sinon, il lui faudra observer plus patiemment la constance de certains changements et de certains retours, comme un linguiste qui se trouverait devant une langue inconnue.

III.2.4. L'épreuve de commutation fournit en principe ² des unités significatives, c'est-à-dire des fragments de syntagmes dotés d'un sens nécessaire ; ce sont encore, pour le moment des *unités syntagmatiques*, puisqu'on ne les a pas encore classés : mais il est certain qu'elles sont déjà aussi des unités systématiques, puisque chacune d'elles fait partie d'un paradigme virtuel :



Pour le moment, on observera ces unités du seul point de vue syntagmatique. En linguistique, l'épreuve de commutation fournit un premier type d'unités : les *unités significatives*, douées chacune d'une face signifiante et d'une face signifiée (les monèmes, ou d'un terme plus approximatif, les mots, composés eux-même de lexèmes et de morphèmes) ; mais en raison de la double articulation du langage humain, une seconde épreuve de commutation portant cette fois-ci sur les monèmes fait apparaître un second type d'unités : les unités distinctives (les phonèmes) ³. Ces unités n'ont pas de sens en soi, mais elles concourent cependant au sens, puisque la commutation de l'une d'elles entraîne pour le monème dont elle fait partie un changement de sens (la commutation de *s* dur en *s* doux entraîne le passage de « poisson », à « poison ») ⁴. En sémiologie, on ne peut préjuger des unités syntagmatiques que l'analyse découvrira pour chaque système. On se contentera ici de prévoir trois sortes de problèmes. Le premier concerne l'existence de systèmes complexes et partant de syntagmes combinés : un système d'objets, comme la nourriture ou le vêtement, peut se trouver relayé par un

1. Le *Langage des machines et langage humain*, Hermann, 1956, p. 91.

2. En principe, car il faut réserver le cas des unités distinctives de la seconde articulation, cf. *infra*, même paragraphe.

3. Cf. *supra* II.1.2.

4. Le problème du découpage syntagmatique des unités significatives a été abordé d'une façon nouvelle par A. Martinet dans le ch. iv de ses *Éléments*.

système proprement linguistique (la langue française) ; on a dans ce cas un syntagme écrit (la chaîne parlée) et un syntagme vestimentaire ou alimentaire *visé* par le syntagme écrit (la tenue ou le menu racontés par la langue) : les unités des deux syntagmes ne coïncident pas forcément : une unité du syntagme alimentaire ou vestimentaire peut être portée par un assemblage d'unités écrites. Le second problème est posé par l'existence, dans les systèmes sémiologiques, de *fonctions-signes*, c'est-à-dire de signes issus d'un usage et en retour rationalisés par lui¹ ; au contraire du langage humain, dans lequel la substance phonique est immédiatement signifiante et n'est que signifiante, la plupart des systèmes sémiologiques, sans doute, comportent une matière qui sert aussi à autre chose qu'à signifier (le pain sert à nourrir, le vêtement à protéger) ; on peut donc s'attendre à ce que, dans ces systèmes, l'unité syntagmatique soit composite et contienne au moins un support de la signification et un variant proprement dit (*jupe longue/courte*). Enfin, il n'est pas exclu que l'on rencontre des systèmes en quelque sorte « erratiques », dans lesquels des espaces inertes de matière supporteraient de place en place des signes non seulement discontinus mais encore séparés : les signaux du code routier « en acte » sont séparés par de longs espaces insignifiants (fragments de routes ou de rues) ; on pourrait alors parler de syntagmes (provisoirement) morts².

III.2.5. Les unités syntagmatiques une fois définies pour chaque système, il reste à retrouver les règles qui président à leur combinaison et à leur agencement le long du syntagme : les monèmes dans le langage, les pièces du vêtement dans une tenue, les plats dans un menu, les signaux routiers le long d'une route se succèdent dans un ordre qui reste soumis à certaines contraintes : la combinaison des signes est libre, mais la liberté dont ils jouissent, et qui constitue la « parole » reste une liberté surveillée (ce pour quoi, une fois de plus, il ne faut pas confondre le syntagme et la syntaxe). En fait, l'agencement est la condition même du syntagme : « *le syntagme est un groupe quelconque de signes hétéro-fonctionnels ; il est toujours (au moins) binaire et ses deux termes sont dans un rapport de conditionnement réciproque* » (Mikus)³. On peut imaginer plusieurs modèles de contraintes combinatoires (de « logique » du signe) ; on citera ici à titre d'exemple les trois types de relations que, selon Hjelmslev, deux unités syntagmatiques peuvent contracter lorsqu'elles sont contiguës : 1) de *solidarité* lorsqu'elles s'impliquent nécessairement l'une l'autre ; 2) d'*implication simple*, lorsque l'une oblige à l'autre (mais non réciproquement) ; 3) de *combinaison*, lorsqu'aucune n'oblige à l'autre. Les contraintes combinatoires sont fixées par la « langue », mais la « parole » les remplit diversement : il subsiste donc une liberté d'association des unités syntagmatiques. Pour le langage, Jakobson a fait remarquer que le locuteur jouit d'une liberté croissante de combinaison des unités linguistiques, du phonème jusqu'à la phrase : la liberté de construire des paradigmes de phonèmes est nulle car le code est ici établi par la langue ; la liberté de réunir des

1. Cf. *supra* II, 1, 4.

2. C'est peut-être le cas général des signes de connotation (*infra*, ch. iv).

3. Pour parler grossièrement, une exclamation (*oh*) peut sembler constituer un syntagme à une unité simple, mais en fait, la parole doit être ici replacée dans son contexte : l'exclamation est réponse à un syntagme « silencieux » (cf. K. L. PIKE : *Language in Relation to a Unified Theory of the Structure of Human Behaviour*, Glendale, 1951).

phonèmes en monèmes est limitée, car il y a des « lois » de création des mots ; la liberté de combiner des « mots » en phrases est réelle, quoique circonscrite par la syntaxe et éventuellement par la soumission à des stéréotypes ; la liberté de combiner des phrases est la plus grande qui soit, car il n'y a plus de contraintes au niveau de la syntaxe (les contraintes de cohérence mentale du discours qui peuvent subsister ne sont plus d'ordre linguistique). La liberté syntagmatique est évidemment liée à l'aléatoire : il y a des probabilités de saturation de certaines formes syntaxiques par certains contenus : le verbe *aboyer* ne peut être saturé que par un nombre réduit de sujets ; à l'intérieur d'une tenue, la jupe est fatalement « saturée » par une blouse, un sweater ou une veste, etc. ; ce phénomène de saturation s'appelle la *catalyse* ; on peut imaginer un lexique purement formel qui donnerait, non le sens de chaque mot, mais l'ensemble des autres mots qui peuvent le catalyser selon des probabilités évidemment variables, dont la moins forte correspondrait à une zone « poétique » de la parole (Valle Inclan : « *Malheur à celui qui n'a pas le courage d'assembler deux paroles qui n'avaient jamais été jointes* »).

III.2.6. Une remarque de Saussure indique que c'est parce que les signes se répètent que la langue est possible (cf. *Supra* I.1.3.) ; le long de la chaîne syntagmatique, on trouve en effet un certain nombre d'unités identiques ; la répétition des signes est toutefois corrigée par des phénomènes de *distance* entre les unités identiques. Ce problème introduit à la linguistique statistique ou macrolinguistique, qui est essentiellement une linguistique du syntagme, sans recours au sens ; on a vu combien le syntagme était proche de la parole : la linguistique statistique est une linguistique des paroles (Lévi-Strauss). La distance syntagmatique des signes identiques n'est cependant pas seulement un problème de macrolinguistique ; cette distance peut-être appréciée en termes stylistiques (une répétition trop proche étant ou bien esthétiquement interdite ou bien théoriquement recommandée) et devient alors un élément du code de connotation.

III.3. Le Système.

III.3.1. Le système constitue le second axe du langage. Saussure l'a vu sous forme d'une série de *champs associatifs*, les uns déterminés par une affinité de son (*enseignement, armement*), les autres par une affinité de sens (*enseignement, éducation*). Chaque champ est une réserve de *termes* virtuels (puisqu'un seul parmi eux est actualisé dans le discours présent) : Saussure insiste sur le mot *terme* (substitué au *mot*, unité d'ordre syntagmatique), car, précise-t-il, *dès que nous disons « terme » au lieu de « mot », l'idée de système est évoquée*¹ ; l'attention portée au système dans l'étude de tout ensemble de signes atteste en effet toujours plus ou moins une filiation saussurienne ; l'école bloomfieldienne, par exemple, répugne à considérer les rapports associatifs, cependant qu'à l'opposé, A. Martinet recommande de bien distinguer les *contrastes* (rapports de contiguïté des unités syntagmatiques), des *oppositions* (rapports des termes du champ associatif)².

1. SAUSSURE cité par R. GODEL : *Les sources manuscrites du cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Droz-Minard, 1957, p. 90).

2. A. MARTINET, *Economie des changements phonétiques*, Berne, Francke, 1955, p. 22.

Les termes du champ (ou paradigme) doivent être à la fois semblables et dissemblables, comporter un élément commun et un élément variant : c'est le cas, sur le plan du signifiant, de *enseignement* et *armement*, et sur le plan du signifié, de *enseignement* et *éducation*. Cette définition des termes en opposition paraît simple ; elle soulève cependant un problème théorique important ; l'élément commun aux termes d'un paradigme (-ment dans *enseignement* et *armement*) fait en effet figure d'élément positif (non différentiel) et ce phénomène semble en contradiction avec les déclarations répétées de Saussure sur la nature purement différentielle, oppositive de la langue : « Dans la langue il n'y a que des différences sans termes positifs » ; « Considérer (les sons) non comme des sons ayant une valeur absolue, mais une valeur purement oppositive, relative, négative... Dans cette constatation, il faut aller beaucoup plus loin et considérer toute valeur de la langue comme oppositive et non comme positive, absolue ¹ » ; et ceci, toujours de Saussure, qui est encore plus net : « C'est un trait de la langue, comme de tout système sémiologique, en général, qu'il ne puisse y avoir de différence chez elle entre ce qui distingue une chose et ce qui la constitue » ². Si donc la langue est purement différentielle, comment peut elle comporter des éléments non-différents, positifs ? En fait, ce qui semble l'élément commun d'un paradigme, est lui-même ailleurs, dans un autre paradigme, c'est-à-dire selon une autre pertinence, un terme purement différentiel : pour parler grossièrement, dans l'opposition de *le* et de *la*, *l* est bien un élément commun (positif), mais dans *le/ce*, il devient un élément différentiel : c'est donc la pertinence qui, en limitant la déclaration de Saussure, lui garde sa justesse ³ : le sens dépend toujours d'un rapport *aliud/aliud*, qui ne retient de deux choses que leur différence ⁴. Ce dispositif est cependant discutable (quoi qu'en ait pensé Saussure) dans les systèmes sémiologiques, où la matière n'est pas originellement signifiante, et où par conséquent les unités comprennent (probablement) une partie positive (c'est le support de la signification et une partie différentielle, le *variant* ; dans une *robe longue/courte*, le sens vestimentaire imprègne tous les éléments (ce en quoi il s'agit bien d'une unité signifiante), mais le paradigme ne saisit jamais que l'élément final (*long/court*), cependant que la *robe* (support) reste bien une valeur positive. La nature absolument différentielle de la langue n'est donc probable que pour le langage articulé ; dans les systèmes secondaires (dérivés d'usages non signifiants), la langue est en quelque sorte « impure » : elle comprend certes du différentiel (de la « langue » pure) au niveau des variantes, mais aussi du positif, au niveau des supports.

III.3.2. L'arrangement interne des termes d'un champ associatif ou paradigme est ordinairement appelé — du moins en linguistique et plus précisément en phonologie — une *opposition* ; ce n'est pas une très bonne dénomination, car d'une part elle préjuge trop fortement du caractère antonymique de la relation paradigmatique (Cantineau aurait préféré *relation*, et Hjelmslev *corrélation*)

1. Saussure, cité par GODEL, *op. cit.*, p. 55.

2. *Ib.*, p. 196.

3. Cf. L'analyse de H. Frei des phonèmes en sub-phonèmes, *supra* II, 1, 2.

4. Le phénomène est clair à l'échelle d'un dictionnaire (monolingue) : le dictionnaire semble donner d'un mot une définition positive ; cependant, comme cette définition est elle-même composée de mots qui demandent eux aussi à être expliqués, la positivité est sans cesse renvoyée ailleurs (Cf. J. LAPLANCHE et S. LECLAIRE : l'« Inconscient » in : *Temps Modernes*, n° 183, juillet 1961).

et d'autre part elle semble connoter une relation binaire, dont on n'est pas du tout sûr qu'elle fonde tous les paradigmes sémiologiques. On gardera cependant le mot puisqu'il est reçu. Les types d'oppositions sont très variés, comme on va le voir ; mais dans ses rapports avec le plan du contenu, une opposition, quelle qu'elle soit, présente toujours la figure d'une *homologie*, comme on l'a déjà indiqué à propos de l'épreuve de commutation : le « saut » d'un terme de l'opposition à l'autre accompagne le « saut » d'un signifié à l'autre ; c'est pour respecter le caractère différentiel du système qu'il faut toujours penser le rapport des signifiants et des signifiés en termes, non d'analogie simple, mais d'homologie à (au moins) quatre termes.

D'autre part, le « saut » d'un terme à l'autre est doublement alternatif : l'opposition entre *bière* et *pièce*, quoiqu'infime (b/p) ne peut être monnayée en états flous, intermédiaires ; un son approximatif situé entre le *b* et le *p* ne peut en rien renvoyer à une substance intermédiaire entre la *bière* et la *pièce* : il y a deux sauts parallèles : l'opposition est toujours placée sous le régime du *tout ou rien* : on retrouve ici le principe de différence qui fonde les oppositions : c'est ce principe qui doit inspirer l'analyse de la sphère associative ; traiter des oppositions ne peut être en effet qu'observer les rapports de ressemblance et de différence qui peuvent exister entre les termes des oppositions, c'est-à-dire très exactement : les classer.

III.3.3. On sait que le langage humain étant doublement articulé, il comporte deux sortes d'oppositions : les oppositions distinctives (entre phonèmes) et les oppositions significatives (entre monèmes). Troubetskoy a proposé un classement des oppositions distinctives, que J. Cantineau a tenté de reprendre et d'étendre aux oppositions significatives de la langue. Comme à la première vue les unités sémiologiques sont plus proches des unités sémantiques de la langue que de ses unités phonologiques, on donnera ici le classement de Cantineau, car même s'il ne peut s'appliquer aisément (par la suite) aux oppositions sémiologiques, il a l'avantage d'amener à l'attention les principaux problèmes posés par la structure des oppositions¹. A première vue, dans un système sémantique (et non plus phonologique), les oppositions sont innombrables, puisque chaque signifiant semble s'opposer à tous les autres ; cependant un principe de classement est possible, si l'on prend pour guide une *typologie des rapports entre l'élément ressemblant et l'élément différent de l'opposition*. Cantineau obtient ainsi les types d'opposition suivants — qui d'ailleurs peuvent se combiner².

A. OPPOSITIONS CLASSÉES D'APRÈS LEURS RAPPORTS AVEC L'ENSEMBLE DU SYSTÈME :

A. 1. *Oppositions bilatérales et multilatérales*. Dans ces oppositions, l'élément commun des deux termes, ou « base de comparaison » ne se retrouve dans aucune des autres oppositions du code (*oppositions bilatérales*) ou au contraire se retrouve dans d'autres oppositions du code (*oppositions multilatérales*). Soit l'alphabet latin écrit : l'opposition des figures E/F est bilatérale parce que l'élément commun

1. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, IX, pp. 11-40.

2. Toutes les oppositions données par Cantineau sont binaires.

F ne se retrouve dans aucune autre lettre ¹ ; au contraire, l'opposition P/R est multilatérale car on retrouve la forme P (ou élément commun) dans B.

A. 2. *Oppositions proportionnelles et isolées.* Dans ces oppositions, la différence est constituée en une sorte de modèle. Ainsi : *Mann/Männer* et *Land/Länder* sont des oppositions proportionnelles ; de même : *(nous) disons/(vous) dites* et *(nous) faisons/(vous) faites*. Les oppositions qui ne sont pas proportionnelles sont isolées ; ce sont évidemment les plus nombreuses ; en sémantique, seules les oppositions grammaticales (morphologiques) sont proportionnelles ; les oppositions de vocabulaire sont isolées.

B. OPPOSITIONS CLASSÉES D'APRÈS LE RAPPORT DES TERMES DE L'OPPOSITION :

B. 1. *Opposition privatives.* Ce sont les plus connues. L'opposition privative désigne toute opposition dans laquelle le signifiant d'un terme est caractérisé par la présence d'un élément significatif ou *marque*, qui manque au signifiant de l'autre : il s'agit donc de l'opposition générale : *marqué/non marqué* : *mange* (sans indice de personne ou de nombre) : terme non-marqué. *mangeons* (1^{re} personne pluriel) : terme marqué. Cette disposition correspond en logique à la relation d'inclusion. On rattachera ici deux problèmes importants. Le premier concerne la *marque*. Certains linguistes ont assimilé la marque à l'exceptionnel et ont fait intervenir un sentiment de normalité pour juger du terme *non-marqué* ; le *non-marqué* serait ce qui est fréquent ou banal, ou encore dérivé du *marqué* par retranchement subséquent ; on aboutit ainsi à l'idée de *marque négative* (ce qu'on retranche) : les termes non-marqués sont en effet, dans la langue, plus fréquents que les termes marqués (Troubetskoy, Zipf) ; Cantineau considère ainsi que *rond* est marqué par rapport à *ronde* qui ne l'est pas ; c'est qu'en fait, Cantineau fait intervenir le contenu, selon lequel le masculin apparaît comme marqué par rapport au féminin. Pour Martinet, au contraire, la marque est à la lettre un élément signifiant *en plus* ; ceci n'empêche nullement, dans le cas du *masculin/féminin*, le parallélisme qui existe normalement entre la marque du signifiant et celle du signifié : « masculin » correspond en fait à une indifférence des sexes, à une sorte de généralité abstraite (il fait *beau*, on est *venu*) ; en face de quoi le féminin est bien marqué : marque sémantique et marque formelle vont en effet de pair : là où on veut dire plus, on ajoute un signe supplémentaire ². Le second problème posé par les oppositions privatives, c'est celui du terme non-marqué : on l'appelle *degré zéro* de l'opposition ; le degré zéro n'est donc pas à proprement parler un néant (contre-sens cependant courant), *c'est une absence qui signifie* ; on touche ici un état différentiel pur ; le degré zéro témoigne du pouvoir de tout système de signes qui fait ainsi du sens « avec rien » : « *la langue peut se contenter de l'opposition de quelque chose avec rien* » ³. Issu de la phonologie, le concept de degré zéro est d'une grande richesse d'application ; en sémantique, où l'on connaît des *signes-zéros* (« on parle de « *signe zéro* » dans le cas où l'absence d'un signifiant explicite fonctionne elle-même comme un signifiant ⁴) ; en logique

1. C'est aussi une opposition privative.

2. L'économie linguistique veut qu'il y ait un rapport constant entre la quantité d'information à transmettre et l'énergie (le temps) nécessaire à cette transmission (A. MARTINET, *Travaux de l'Institut de linguistique*, I, p. 11).

3. SAUSSURE. *Cours de linguistique générale*, p. 124.

4. H. FREI, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, XI, p. 35.

(« *A est dans l'état zéro, c'est-à-dire A n'existe pas effectivement mais sous certaines conditions on peut le faire apparaître* »¹) ; en ethnologie, où Claude Lévi-Strauss a pu lui comparer la notion de mana (« ... un phonème zéro a pour fonction propre de s'opposer à l'absence du phonème... On pourrait dire pareillement... que la fonction des notions de type « mana » est de s'opposer à l'absence de signification sans comporter par soi-même aucune signification particulière »²) ; enfin en rhétorique, où, porté au niveau du plan de connotation, le vide des signifiants rhétoriques constitue à son tour un signifiant stylistique³.

B. 2. *Oppositions équipollentes*. Dans ces oppositions dont le rapport serait en logique une relation d'extériorité, les deux termes sont équivalents, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être considérés comme la négation et l'affirmation d'une particularité (oppositions privatives) : dans *foot-feet*, il n'y a ni marque ni absence de marque. Ces oppositions sont sémantiquement les plus nombreuses, bien que la langue, par économie, se soucie souvent de remplacer les oppositions équipollentes par des oppositions privatives d'abord parce que dans celles-ci le rapport de la ressemblance et de la différence est bien équilibré, ensuite parce qu'elles permettent de construire des séries proportionnelles *âne/anesse, comte/comtesse*, etc., alors que *étalon/jument*, opposition équipollente, est sans dérivation⁴.

C. OPPOSITIONS CLASSÉES D'APRÈS L'ÉTENDUE DE LEUR VALEUR DIFFÉRENTIATIVE.

C. 1. *Oppositions constantes*. C'est le cas des signifiés qui ont *toujours* des signifiants différents : (*je*) *mange* / (*nous*) *mangeons* ; la première personne du singulier et celle du pluriel ont des signifiants différents, en Français, dans tous les verbes, à tous les temps et à tous les modes.

C. 2. *Oppositions supprimables ou neutralisables*. C'est le cas des signifiés qui n'ont pas toujours des signifiants différents, de sorte que les deux termes de l'opposition peuvent être parfois identiques : à l'opposition sémantique *3^e personne du singulier* / *3^e personne du pluriel*, correspondent des signifiants tantôt différents (*finit/finissent*), tantôt (phoniquement) identiques (*mange/mangent*).

III.3.4. Que peuvent devenir ces types d'oppositions en sémiologie ? Il est naturellement beaucoup trop tôt pour le dire, car le plan paradigmatique d'un système nouveau ne peut être analysé sans un inventaire large. Rien ne dit que les types posés par Troubetskoy et repris en partie⁵ par Cantineau puissent concerner des systèmes autres que la langue : de nouveaux types d'oppositions sont concevables surtout si l'on admet de sortir du modèle binaire. On tentera cependant d'esquisser ici une confrontation entre les types de Troubetskoy et Cantineau et ce qu'on peut savoir de deux systèmes sémiologiques très différents : le code routier et le système de la Mode. Dans le code routier on trouvera des oppositions multilatérales proportionnelles (toutes celles, par exemple,

1. DESTOUCHES, *Logistique*, p. 73.

2. CL. LÉVI STRAUSS : « Introduction à l'œuvre de M. Mauss », in : M. MAUSS : *Sociologie et Anthropologie*, P.U.F., 1950, L, note.

3. R. BARTHES : *Le degré zéro de l'écriture*, Seuil, 1953.

4. Dans *étalon/jument*, l'élément commun est situé sur le plan du signifié.

5. Cantineau n'a pas retenu les *oppositions graduelles*, postulées par Troubetskoy (en allemand : *u/o* et *ü/ö*).

qui sont construites sur la variation des couleurs à l'intérieur de l'opposition du disque et du triangle), privatives (lorsqu'une marque ajoutée fait varier, par exemple, le sens d'un disque) et constantes (les signifiés y ont toujours des signifiants différents), mais on n'en trouvera point d'équipollentes ni de supprimables ; cette économie est compréhensible ; le code routier doit être d'une lisibilité immédiate et sans ambiguïté, sous peine d'accidents ; il élimine donc les oppositions qui exigent le plus long temps d'intellection, soit parce qu'elles échappent au paradigme proprement dit (oppositions équipollentes), soit parce qu'elles laissent à choisir deux signifiés sous un seul signifiant (oppositions supprimables). Dans le système de la Mode¹ qui tend au contraire à la polysémie, on rencontre tous les types d'oppositions, sauf bien entendu, les oppositions bilatérales et les oppositions constantes, qui auraient pour effet d'accentuer la particularité et la rigidité du système. La sémiologie, au sens exact du terme, c'est-à-dire comme science extensive à tous les systèmes de signes, pourra donc tirer parti de la distribution générale des types d'oppositions à travers les systèmes : observation qui restera sans objet au niveau du seul langage. Mais surtout, l'extension de la recherche sémiologique amènera probablement à étudier — sans pouvoir peut-être les réduire — des relations paradigmatiques sérielles et non seulement oppositives, car il n'est pas sûr que devant des objets complexes, très engagés dans une matière et des usages, on puisse ramener le jeu du sens à l'alternative de deux éléments polaires ou à l'opposition d'une marque et d'un degré zéro. Ceci amène à rappeler que le problème paradigmatique le plus débattu est celui du *binarisme*.

III.3.5. L'importance et la simplicité de l'opposition privative (*marqué/non-marqué*), qui est par définition alternative, ont conduit à se demander si l'on ne devait pas ramener toutes les oppositions connues au modèle binaire (par présence ou absence d'une marque), autrement dit si le binarisme n'était pas un fait universel ; et d'autre part si, étant universel, il n'était pas fondé en nature. Sur le premier point, il est certain que le binarisme est un fait très général ; c'est un principe reconnu depuis des siècles que l'information peut être véhiculée par un code binaire, et la plupart des codes artificiels, inventés par des sociétés très diverses, ont été binaires, depuis le « bush telegraph » (et notamment le *talking drum* des tribus congolaises, à deux notes) jusqu'à l'alphabet morse et aux développements actuels du « digitalisme », ou codes alternatifs à « digits », dans la mécanographie et la cybernétique. Cependant pour quitter le plan des « logotechniques » et revenir à celui des systèmes non artificiels, qui nous intéresse ici, l'universalité du binarisme y apparaît beaucoup plus incertaine. Fait paradoxal, Saussure lui-même n'a jamais conçu le champ associatif comme binaire ; pour lui, les termes d'un champ ne sont ni en nombre fini ni en ordre déterminé² : « *Un terme est comme le centre d'une constellation, le point où convergent d'autres*

1. Cf. R. BARTHES : *Système de la Mode*, à paraître aux éditions du Seuil.

2. On n'abordera pas ici la question de l'ordre des termes dans un paradigme ; pour Saussure, cet ordre est indifférent, pour Jakobson au contraire, dans une flexion, le nominatif ou cas-zéro est le cas initial (*Essais...*, p. 71). Cette question peut devenir très importante le jour où l'on étudiera par exemple la métaphore comme paradigme de signifiants et où il faudra décider si l'un des termes de la série métaphorique a une précellence quelconque. (Cf. R. BARTHES, « *La Métaphore de l'œil* », in *Critique*, 195-196, août-sept. 1963).

termes coordonnés, dont la somme est indéfinie »¹ ; la seule restriction apportée par Saussure concerne les paradigmes de flexion qui sont évidemment des séries finies. C'est la phonologie qui a appelé l'attention sur le binarisme du langage (il est vrai au niveau seulement de la seconde articulation) ; ce binarisme est-il absolu ? Jakobson le pense² : d'après lui, les systèmes phonétiques de toutes les langues pourraient se décrire à l'aide d'une douzaine de traits distinctifs, tous binaires, c'est-à-dire présents ou absents (ou éventuellement, non pertinents) ; cet universalisme binaire a été discuté et nuancé par Martinet³ : les oppositions binaires sont la majorité, non la totalité ; l'universalité du binarisme n'est pas certaine. Discuté en phonologie, inexploré en sémantique, le binarisme est la grande inconnue de la sémiologie, dont on n'a pas encore repéré les types d'oppositions ; pour rendre compte des oppositions complexes, on peut évidemment recourir au modèle mis à jour par la linguistique et qui consiste en une alternative « compliquée », ou opposition à quatre termes : deux termes polaires (*ceci ou cela*), un texte mixte (*ceci et cela*) et un terme neutre (*ni ceci ni cela*) ; ces oppositions, quoiqu'assouplies par rapport à l'opposition privative, ne dispenseront sans doute pas de poser le problème des paradigmes *sériels* et non plus seulement oppositifs : l'universalité du binarisme n'est pas encore fondée. Son « naturel » non plus (c'est le second point où il offre à discussion) ; il est très tentant de fonder le binarisme général des codes sur des données physiologiques, dans la mesure où l'on peut croire que la perception neuro-cérébrale fonctionne, elle aussi par tout ou rien, la vue et l'ouïe notamment opérant par « balayage » d'alternative⁴ ; ainsi s'édifierait de la nature à la société, une vaste traduction « digitale », et non plus « analogique » du monde ; mais rien de tout cela n'est sûr. En fait, et pour conclure brièvement sur le binarisme, on peut se demander s'il ne s'agit pas là d'une classification à la fois nécessaire et transitoire : le binarisme serait lui aussi un méta-langage, une taxinomie particulière destinée à être emportée par l'histoire, dont elle aura été un moment juste.

III.3.6. Pour en terminer avec les principaux faits de système, il reste à dire un mot de la *neutralisation* ; ce terme désigne en linguistique le phénomène par lequel une opposition pertinente perd sa pertinence, c'est-à-dire cesse d'être signifiante. D'une manière générale, la neutralisation d'une opposition systématique se produit sous l'effet du contexte : c'est donc, en quelque sorte, le syntagme qui « annule » le système. En phonologie, par exemple, l'opposition de deux phonèmes peut se trouver anéantie par suite de la position de l'un des termes dans la chaîne parlée : en français, il y a normalement opposition entre *é* et *è* quand l'un de ces termes est à la finale (*j'aimai/j'aimais*) ; cette opposition cesse d'être pertinente partout ailleurs : elle est neutralisée ; inversement l'opposition pertinente *ó/ò* (*saute/sotte*) est neutralisée à la finale, où l'on n'a plus qu'un son *ó* (*pot, mot, eau*) ; les deux traits neutralisés sont en effet réunis sous un son unique qu'on appelle archiphonème, et qu'on écrit par une majuscule : *é/è = E ; ó/ò = O*. En sémantique, la neutralisation n'a été l'objet que de quelques sondages,

1. *Cours de Linguistique générale*, p. 174.

2. *Preliminaries to Speech Analysis*, Cambridge, Mass, 1952.

3. *Economie des changements phonétiques*, 3, 15, p. 73.

4. Les sens plus rudimentaires comme l'odorat et le goût resteraient « analogiques ». Cf. V. BÉLÉVITCH, *Langages des machines et langage humain*, pp. 74-75.

puisque le « système » sémantique n'est pas encore établi : G. Dubois¹ observe qu'une unité sémantique peut perdre ses traits pertinents dans certains syntagmes ; vers 1872, dans des expressions comme : *émancipation des travailleurs*, *émancipation des masses*, *émancipation du prolétariat*, on peut commuter une partie de l'expression sans changer le sens de l'unité sémantique complexe. En sémiologie, pour esquisser une théorie de la neutralisation, il faut, une fois de plus, attendre la reconstitution d'un certain nombre de systèmes : certains excluront peut être radicalement le phénomène : par sa finalité même, qui est l'intellection immédiate et sans ambiguïté d'un petit nombre de signes, le code routier ne peut tolérer aucune neutralisation. La Mode, au contraire, avec ses tendances polysémiques (et même pansémiques) connaît de nombreuses neutralisations : alors qu'ici le *chandail* renvoie à la mer et le *sweater* à la montagne, on parlera là d'un *chandail* ou d'un *sweater* pour la mer ; la pertinence *sweater/chandail* est perdue² : les deux pièces sont absorbées dans une sorte d'« archi-vestème » du type « lainage ». On peut dire, du moins dans l'hypothèse sémiologique (c'est-à-dire sans tenir compte des problèmes propres à la seconde articulation, celle des unités purement distinctives), qu'il y a neutralisation lorsque deux signifiants s'établissent sous la sanction d'un seul signifié ou réciproquement (car il pourra y avoir des neutralisations de signifiés). Il faut rattacher au phénomène deux notions utiles : la première est celle de *champ de dispersion* ou de *marge de sécurité* ; le champ de dispersion est constitué par les variétés d'exécution d'une unité (d'un phonème par exemple) tant que ces variétés n'entraînent pas un changement de sens (c'est-à-dire ne passent au rang de variations pertinentes) ; les « bords » du champ de dispersion sont ses marges de sécurité ; c'est là une notion peu utile lorsque l'on a affaire à un système où la « langue » est très forte (dans le système de l'automobile, par exemple), mais qui est très précieuse lorsqu'une « parole » abondante vient multiplier les occasions d'exécution : en nourriture, par exemple, on pourra parler du champ de dispersion d'un mets, qui sera constitué par les limites dans lesquelles ce mets reste signifiant, quelles que soient les « fantaisies » de son exécutant. « Les variétés qui composent le champ de dispersion sont tantôt des *variantes combinatoires*, lorsqu'elles dépendent de la combinaison des signes, c'est-à-dire du contexte immédiat (le *d* de *nada* et celui de *fonda* ne sont pas identiques, mais la variation est sans incidence sur le sens), tantôt des *variantes individuelles* ou *facultatives* (en français par exemple, que vous soyez Bourguignon ou Parisien, c'est-à-dire que vous exécutiez le *r* roulé ou grasseyé, vous vous faites comprendre de la même façon, la variation de ces deux *r* n'est pas pertinente). » On a longtemps considéré les variantes combinatoires comme des faits de parole ; elles en sont, certes, très proches, mais on les tient maintenant pour des faits de langue, dès lors qu'elles sont « obligées ». Il est probable qu'en sémiologie, où les études de connotation prendront une très grande place, les variations combinatoires deviendront une notion centrale : en effet, les variantes qui sont in-signifiantes sur le plan de la dénotation, (par exemple, *r* roulé et *r* vélaire) peuvent redevenir signifiantes sur le plan de la

1. *Cahiers de Lexicologie*, 1, 1959 (« Unité sémantique complexe et neutralisation »).

2. C'est évidemment le *discours* du Journal de Mode qui opère la neutralisation ; celle-ci consiste en somme à passer de la disjonction exclusive de type AUT (*chandail ou bien sweater*) à la disjonction inclusive de type VEL (*chandail ou indifféremment sweater*).

connotation, et de variantes combinatoires, *r* roulé et *r* vélaire renverront alors à deux signifiés distincts : dans la langue du théâtre, l'un signifiera « le Bourguignon », et l'autre « le Parisien » sans qu'ils cessent d'être insignifiants dans le système dénoté. Telles sont les premières implications de la neutralisation. D'une façon très générale, la neutralisation représente une sorte de pression du syntagme sur le système et l'on sait que le syntagme, proche de la parole, est dans une certaine mesure un facteur de « défection » du sens ; les systèmes les plus forts (comme le code routier) ont des syntagmes pauvres ; les grands complexes syntagmatiques (comme l'image) tendent à rendre le sens ambigu.

III.3.7. Syntagme, Système : tels sont les deux plans du langage. Or, bien que l'étude en soit à peine indiquée ici et là, il faut prévoir d'explorer un jour à fond l'ensemble des phénomènes par lesquels un plan déborde sur l'autre, d'une façon en quelque « tétratologique » par rapport aux relations normales du système et du syntagme : le mode d'articulation des deux axes est en effet, parfois, « pervers », tel paradigme étant par exemple étendu en syntagme : il y a transgression du partage ordinaire *syntagme/système* et c'est probablement autour de cette transgression que se situe un nombre important de phénomènes créatifs, comme s'il y avait peut-être jonction entre l'esthétique et les défections du système sémantique. La principale transgression est évidemment l'extension d'un paradigme sur le plan syntagmatique, puisque normalement un seul terme de l'opposition est actualisé, l'autre (ou les autres) restant virtuel : c'est ce qui se passerait, à grossièrement parler, si l'on tentait d'élaborer un discours en mettant bout à bout tous les termes d'une même déclinaison. La question de ces extensions syntagmatiques s'était déjà posée en phonologie, où Trnka, corrigé fortement par Troubetskoy, avait posé qu'à l'intérieur d'un morphème, deux termes paradigmatiques d'un couple corrélatif ne peuvent se trouver côte à côte. Mais c'est évidemment en sémantique que la normalité (à laquelle se réfère en phonologie la loi de Trnka) et ses transgressions peuvent avoir le plus d'intérêt puisqu'on est ici sur le plan des unités significatives (et non plus distinctives) et que le débordement des axes du langage y entraîne une subversion apparente du sens. Voici, de ce point de vue, trois directions qu'il faudra explorer. En face des oppositions classiques, dites de *présence*, J. Tubiana¹ propose de reconnaître des oppositions d'*agencement* : deux mots présentent les mêmes traits mais l'agencement de ces traits diffère de l'un à l'autre : *rame/mare* ; *dur/rude* ; *charme/marche*. Ces oppositions forment la plupart des jeux de mots, calembours et contrepèteries ; en somme, partant d'une opposition pertinente (*Félibres/fébriles*), il suffit de supprimer la barre d'opposition paradigmatique pour obtenir un syntagme étrange (*Félibres fébriles*, titrait un article de journal) ; cette suppression soudaine de la barre ressemble assez à la levée d'une sorte de censure structurale, et on ne peut manquer de rapprocher ce phénomène du rêve comme producteur ou utilisateur de jeux de mots². Autre direction, d'importance, à explorer : la rime ; la rime forme une sphère associative au niveau du son, c'est-à-dire des signifiants : il y a des paradigmes de rimes ; par rapport à ces paradigmes, le discours rimé est évidemment constitué par un fragment de système étendu en syntagme ; la rime coïnciderait en somme avec une transgression de la loi de dis-

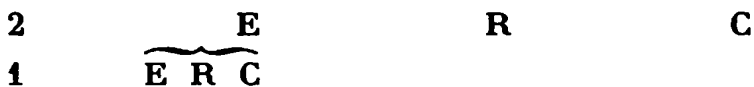
1. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, IX, pp. 41-46.

2. Cf. J. LAPLANCHE et S. LECLAIRE, *article cité*.

tance du syntagme-système (loi de Trnka) ; elle correspondrait à une tension volontaire de l'affinitaire et du dissemblable, à une sorte de scandale structural. Enfin, la rhétorique tout entière sera sans doute le domaine de ces transgressions créatives ; si l'on se rappelle la distinction de Jakobsen, on comprendra que toute série métaphorique est un paradigme syntagmatisé et toute métonymie un syntagme figé et absorbé dans un système ; dans la métaphore, la sélection devient contiguité et dans la métonymie, la contiguité devient champ de sélection. C'est donc toujours, semble-t-il aux frontières des deux plans que se joue la création.

IV. DÉNOTATION ET CONNOTATION

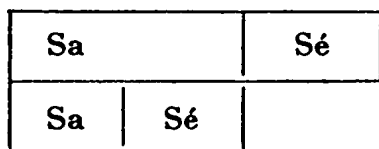
IV.1. On se rappelle que tout système de signification comporte un plan d'expression (E) et un plan de contenu (C) et que la signification coïncide avec la relation (R) des deux plans : E R C. On supposera maintenant qu'un tel système E R C devienne à son tour le simple élément d'un second système, qui lui sera de la sorte extensif ; on aura ainsi affaire à deux systèmes de signification imbriqués l'un dans l'autre, mais aussi décrochés l'un par rapport à l'autre. Cependant le « décrochage » des deux systèmes peut se faire de deux façons entièrement différentes, selon le point d'insertion du premier système dans le second, donnant lieu ainsi à deux ensembles opposés. Dans le premier cas, le *premier système (E R C) devient le plan d'expression ou signifiant du second système :*



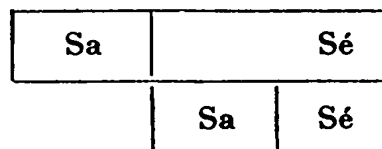
ou encore : (E R C) R C. C'est le cas de ce que Hjelmslev appelle la *sémiotique connotative* ; le premier système constitue alors le plan de *dénotation* et le second système (extensif au premier) le plan de *connotation*. On dira donc qu'un *système connoté est un système dont le plan d'expression est constitué lui-même par un système de signification* ; les cas courants de connotation seront évidemment constitués par les systèmes complexes dont le langage articulé forme le premier système (c'est par exemple, le cas de la littérature). Dans le second cas (opposé) de décrochage, le *premier système (E R C) devient, non le plan d'expression, comme dans la connotation, mais le plan de contenu ou signifié du second système :*



ou encore : E R (E R C). C'est le cas de tous les *méta-langages* : un *métalangage est un système dont le plan du contenu est constitué lui-même par un système de signification* ; ou encore, c'est une *sémiotique qui traite d'une sémiotique*. Telles sont les deux voies d'amplification des systèmes doubles :



Connotation.



Métalangage.

IV.2. Les phénomènes de connotation n'ont pas encore été étudiés systématiquement (on trouvera quelques indications dans les *Prolegomena* de Hjelmslev). Cependant l'avenir est sans doute à une linguistique de la connotation, car la société développe sans cesse, à partir du système premier que lui fournit le langage humain, des systèmes de sens seconds et cette élaboration, tantôt affichée, tantôt masquée, rationalisée, touche de très près à une véritable anthropologie historique. La connotation, étant elle-même un système, comprend des signifiants, des signifiés et le procès qui unit les uns aux autres (signification), et c'est l'inventaire de ces trois éléments qu'il faudrait au premier chef entreprendre pour chaque système. Les signifiants de connotation, que l'on appellera des *connotateurs*, sont constitués par des *signes* (signifiants et signifiés réunis) du système dénoté ; naturellement plusieurs signes dénotés peuvent se réunir pour former un seul connotateur — s'il est pourvu d'un seul signifié de connotation ; autrement dit, les unités du système connoté n'ont pas forcément la même taille que celles du système dénoté ; de larges fragments de discours dénoté peuvent constituer une seule unité du système connoté (c'est le cas, par exemple, pour le *ton* d'un texte, fait de mots multiples, mais qui renvoie cependant à un seul signifié). Quelle que soit la manière dont elle « coiffe » le message dénoté, la connotation ne l'épuise pas : il reste toujours du « dénoté » (sans quoi le discours ne serait pas possible) et les connotateurs sont toujours finalement des signes discontinus, « erratiques », naturalisés par le message dénoté qui les véhicule. Quant au signifié de connotation, il a un caractère à la fois général, global et diffus : c'est si l'on veut, un fragment d'idéologie : l'ensemble des messages français renvoie par exemple, au signifié « Français » ; une œuvre peut renvoyer au signifié « Littérature » ; ces signifiés communiquent étroitement avec la culture, le savoir, l'histoire, c'est par eux, si l'on peut dire, que le monde pénètre le système ; *l'idéologie* serait en somme la *forme* (au sens hjelmslevien) des signifiés de connotation, cependant que la *rhétorique* serait la forme des connotateurs.

IV.3. Dans la sémiotique connotative, les signifiants du second système sont constitués par les signes du premier ; dans le métalangage, c'est l'inverse : ce sont les signifiés du second système qui sont constitués par les signes du premier. Hjelmslev a précisé la notion de métalangage de la façon suivante : étant donné qu'une *opération* est une *description* fondée sur le principe empirique, c'est-à-dire non-contradictoire (cohérente), exhaustive et simple, la sémiotique scientifique ou métalangage est une opération, tandis que la sémiotique connotative ne l'est pas. Il est évident que la sémiologie, par exemple, est un métalangage, puisqu'elle prend en charge à titre de système second un langage premier (ou langage-objet) qui est le système étudié ; et ce système-objet est *signifié* à travers le métalangage de sémiologie. La notion de métalangage ne doit pas être réservée aux langages scientifiques ; lorsque le langage articulé, *dans son état dénoté*, prend en charge un système d'objets signifiants, elle se constitue en « opération », c'est-à-dire en métalangage : c'est le cas par exemple, du journal de Mode qui « parle » les significations du vêtement ; cas toutefois idéal car le journal ne présente d'ordinaire pas un discours purement dénoté ; on a donc ici, pour finir, un ensemble complexe où le langage, à son niveau dénoté, est métalangage, mais où ce métalangage est à son tour saisi dans un procès de connotation :

- 3 Connotation
- 2 Dénotation :
Métalangage
- 1 Système réel

Sa : rhétorique		Sè : idéologie	
Sa		Sé	
		Sa	Sé

IV.4. Rien n'interdit en principe qu'un métalangage devienne à son tour le langage-objet d'un nouveau métalangage ; ce serait le cas de la sémiologie, par exemple, le jour où elle serait « parlée » par une autre science ; si l'on acceptait de définir les sciences humaines comme des langages cohérents, exhaustifs et simples (principe empirique de Hjelmslev), c'est-à-dire comme des *opérations*, chaque science nouvelle apparaîtrait alors comme un métalangage nouveau qui prendrait pour objet le métalangage qui la précède, tout en visant le réel-objet qui est au fond de ces « descriptions » ; l'histoire des sciences humaines serait ainsi, en un certain sens, une diachronie de métalangages, et chaque science, y compris bien entendu la sémiologie, contiendrait sa propre mort, sous forme du langage qui la parlera. Cette relativité, intérieure au système général des métalangages, permet de rectifier l'image trop assurée que l'on pourrait d'abord avoir du sémiologue face à la connotation ; l'ensemble d'une analyse sémiologique mobilise à la fois ordinairement, outre le système étudié et la langue (dénotée) qui le plus souvent le prend en charge, un système de connotation et le métalangage de l'analyse qui lui est appliqué ; on pourrait dire que la société, détentrice du plan de connotation, parle les signifiants du système considéré, tandis que le sémiologue parle ses signifiés ; il semble donc posséder une fonction objective du déchiffrement (son langage est une opération) face au monde qui naturalise ou masque les signes du premier système sous les signifiants du second ; son objectivité est cependant rendue provisoire par l'histoire même qui renouvelle les métalangages.

CONCLUSION : LA RECHERCHE SÉMIOLOGIQUE

Le but de la recherche sémiologique est de reconstituer le fonctionnement des systèmes de signification autres que la langue selon le projet même de toute activité structuraliste qui est de construire un *simulacre* des objets observés¹. Pour entreprendre cette recherche, il est nécessaire d'accepter franchement dès le départ (et surtout au départ) un principe limitatif. Ce principe, issu une fois de plus de la linguistique, est le principe de pertinence² : on décide de ne décrire les faits rassemblés que *d'un seul point de vue* et par conséquent de ne retenir dans la masse hétérogène de ces faits que les traits qui intéressent ce point de vue, à l'exclusion de tout autre (ces traits sont dits *pertinents*) ; le phonologue, par exemple, n'interroge les sons que du point de vue du sens qu'ils produisent sans

1. Cf. R. BARTHES, « L'activité structuraliste », in *Essais Critiques*, Seuil, 1964, p.
2. Formulé par A. MARTINET, *Eléments...*, p. 37.

s'occuper de leur nature physique, articulatoire ; la pertinence choisie par la recherche sémiologique concerne par définition la signification des objets analysés : on interroge des objets uniquement sous le rapport du sens qu'ils détiennent sans faire intervenir du moins prématurément, c'est-à-dire avant que le système soit reconstitué aussi loin que possible — les autres déterminants (psychologiques, sociologiques, physiques) de ces objets ; on ne doit certes pas nier ces autres déterminants, qui relèvent chacun d'une autre pertinence ; mais on doit les traiter eux-mêmes en termes sémiologiques, c'est-à-dire situer leur place et leur fonction dans le système du sens : la Mode, par exemple, a, de toute évidence, des implications économiques et sociologiques : mais le sémiologue ne traitera ni de l'économie ni de la sociologie de la Mode : il dira seulement à quel niveau du système sémantique de la Mode, l'économie et la sociologie rejoignent la pertinence sémiologique : au niveau de formation du signe vestimentaire par exemple, ou à celui des contraintes associatives (tabous) ou à celui du discours de connotation. Le principe de pertinence entraîne évidemment chez l'analyste une situation d'*immanence*, on observe un système donné de l'*intérieur*. Cependant le système recherché n'étant pas connu à l'avance dans ses limites (puisqu'il s'agit précisément de le reconstituer), l'*immanence* ne peut porter au début que sur un ensemble hétéroclite de faits qu'il faudra « traiter » pour en connaître la structure ; cet ensemble doit être défini par le chercheur antérieurement à la recherche : c'est le corpus. Le corpus est une collection finie de matériaux, déterminée à l'avance par l'analyste, selon un certain arbitraire (inévitabile) et sur laquelle il va travailler. Par exemple, si l'on désire reconstituer le système alimentaire des Français d'aujourd'hui, on devra décider à l'avance sur quel corps de documents portera l'analyse (menus de journaux, menus de restaurants ? menus réels observés ? menus « racontés » ?) et ce corpus défini, on devra s'y tenir rigoureusement : c'est-à-dire d'une part ne rien y ajouter en cours de recherche, mais aussi en épuiser complètement l'analyse, tout fait inclus dans le corpus devant se retrouver dans le système. Comment choisir le corpus sur lequel on va travailler ? Cela dépend évidemment de la nature des systèmes présumés : un corpus de faits alimentaires ne peut être soumis aux mêmes critères de choix qu'un corpus de formes automobiles. On peut seulement ici risquer deux recommandations générales. D'une part, le corpus doit être assez large pour qu'on puisse raisonnablement espérer que ses éléments saturent un système complet de ressemblances et de différences ; il est sûr que lorsque l'on dépouille une suite de matériaux, au bout d'un certain temps, on finit par rencontrer des faits et des rapports déjà repérés (on a vu que l'identité des signes constituait un fait de langue) ; ces « retours » sont de plus en plus fréquents, jusqu'à ce qu'on ne découvre plus aucun matériau nouveau : le corpus est alors saturé. D'autre part, le corpus doit être aussi homogène que possible ; d'abord, homogénéité de la substance ; on a évidemment intérêt à travailler sur des matériaux constitués par une seule et même substance, à l'instar du linguiste qui n'a affaire qu'à la substance phonique ; de même, idéalement un bon corpus alimentaire ne devrait comporter qu'un seul et même type de documents (par exemple, les menus de restaurants) ; la réalité cependant présente le plus communément des substances mêlées ; par exemple, vêtement et langage écrit dans la Mode ; image, musique et parole dans le cinéma, etc. ; on acceptera donc des corpus hétérogènes, mais en ayant soin, alors, d'étudier soigneusement l'articulation systématique des substances engagées, (notamment de bien séparer le réel du langage qui le prend en change)

c'est-à-dire de donner à leur hétérogénéité même une interprétation structurale ; ensuite, homogénéité de la temporalité ; en principe, le corpus doit éliminer au maximum les éléments diachroniques ; il doit coïncider avec un état du système, une « coupe » de l'histoire. Sans entrer ici dans le débat théorique de la synchronie et de la diachronie, on dira seulement que, d'un point de vue opératoire, le corpus doit serrer d'aussi près que possible les ensembles synchroniques ; on préférera donc un corpus varié mais resserré dans le temps à un corpus étroit mais de longue durée, et par exemple, si l'on étudie des faits de presse, un échantillonnage des journaux parus à un même moment à la collection d'un même journal paru pendant plusieurs années. Certains systèmes établissent eux-mêmes leur propre synchronie : la Mode, par exemple, qui change d'année en année ; pour les autres, il faut choisir une temporalité courte, quitte à faire par la suite des sondages dans la diachronie. Ces choix initiaux sont purement opératoires et ils sont forcément en partie arbitraires : on ne peut préjuger du rythme de changement des systèmes puisque le but peut-être essentiel de la recherche sémiologique (c'est-à-dire ce qui sera trouvé en dernier lieu) est précisément de découvrir le temps propre des systèmes, l'histoire des formes.

ROLAND BARTHES

École Pratique des Hautes Études, Paris.

INDEX

Agencement (oppositions d'a.) : III,3,7.
Analogie : II,4,2.
Aphasie : I,1,7 et I,1,8.
Arbitraire : I,2,6 et II,4,2.
Architecture : III,1,3.
Archiphonème : III,3,6.
Articulation : double a., II,1,2 et III,2,4.
— a. du signe : II,5,2. — a. et syntagme : III, 2, 2.
Associatif (plan) : III,1,1 et III,3,1.
Autonymie : I,1,8.
Automobile : I,2,4.

Binarisme : Intr., II,4,3. III,3,5.

Catalyse : III,2,5.
Code-Message : I,1,6 et I,1,8.
Combinaison : (comme contrainte) : III,2,5. — c. et parole : I,1,3.
Commutation : III,2,3.
Connotateurs : IV, 2.
Connotation : I,1,6. I,2,5. III,3,6. IV.
Contenu : II,1,3.
Contiguïté : III,1,1.
Contraintes (syntagmatiques) : III,2,5.
Contraste : III,1,1. III,3,1.
Corpus : Concl.
Corrélation : III,1,1.

Degré Zéro : III,3,3.
Dénotation-Connotation : IV.
Description : IV,1,3.
Diachronie-synchronie : II,5,1.
Différence : I,1,6. I,2,7. III,3,1.
Discontinu : III,2,2.
Discours : I,1,3.
Dispersion (champ de d.) : III,3,6.
Distance (entre les signes) : III,2,6.

Écriture (et idiolecte) : I,1,7.
Expression : II,1,3.
Événement (et structure) : I,2,1.

Fonction-signe : II,1,4. III,2,4.
Forme : II,1,3.

Glottique : I,1,4. III, 2,1.
Groupe de décision : I,2,2.

Homologie : III,2,3. III,3,2.

Idéologie : IV,2.
Identité (des signes) : I,1,3. III,2,6.
Idiolecte : I,1,7. I,2,3.
Immanence : Concl.
Immotivation : II,4,2.
Implication : III,2,5.

Éléments de sémiologie

- Inconscient* : I,2,1.
Indice : II,1,1.
Isologie : II,2,1.
- Langage animal* : II,4,3.
Langue : I,1,2.
Langue-Parole : I.
Lexie : II,2,3.
Liberté d'association : III,2,5.
Linguistique : Intr.
Logo-technique : I,2,6.
- Macro-linguistique* : I,2,1. III,2,6.
Marque : III,3,3.
Masse parlante : I,1,4.
Méta-langage : IV,1. IV,3.
Métaphore-métonymie : III,1,2. III,3,7.
Mobilier : I,2,4. III,1,3.
Motivation : II,4,2 et 3.
Musique : II,2,3.
- Neutralisation* : III,3,6.
Norme : I,1,5.
Nourriture : I,2,3. III,1, 3.
- Onomatopées* : II,4,3.
Opération : IV, 3.
Oppositions : III,1,1. III,3,1. III,3,2.
III,3,4.
- Paradigmatique* : III, 1,1,
Parole : I,1,3. — p. et syntagme : I,1,6.
III,2,1.
Permutation : III,3,6.
Pertinence (et langue) : I,1,6. — principe
de p. : Concl.
Primitif : II,2,2.
Privatif (opposition p.) : III,3,3.
Proportionnel (opposition p.) : III,3,3.
- Relation* : III,1,1.
Rhétorique : III,3,7. IV,2.
Rime : III,3,7.
- Schéma* : I,1,5.
Sécurité (marges de s.) : III,3,6.
Sémiotique connotative : IV,1. — s.
scientifique : IV,3.
Sémantique-sémiologique : II,2,2.
Shiflers : I,1,8.
Signal : II,1,1.
Signe : II,1. II,4,1. — classification des
s. : II,1,1. — le s. comme pièce de
monnaie : I,1,2. — II,5,1. — s. sémio-
logique : II, 1,4. — s. typique : II,3,1.
— signe-zéro : III,3,3.
Signifiant : II,3.
Signification : II,4.
Signifié-Signifiant : II.
Signifié : II,2.
Similarité : II,1,1.
Simulacre : Concl.
Solidarité : III,2,5.
Structures doubles : I,1,8.
Style : I,1,7.
Sub-phonèmes : I,1,6.
Substance : s. et forme : II,1,3. — s. et
matière : II,3,1.
Substitution : III,2,3.
Support (de signification) : I,2,7. III,3,1.
Symbole : II,1,1.
Synchronie : Concl.
Syntagme : III,2. — s. figés : I,1,6. —
s. et parole : I,1,6. III,2,1. III,3,6.
Syntaxe : III,2,1.
Système : III,3. — s. complexes : I,2,5.
- Terme* : III,3,1. — ordre des t. : III,3,5.
Texte sans fin : III,2,3.
- Unités* : u. significatives et distinctives :
II,1,2. — u. syntagmatiques : III,2,4.
Usage : I,1,5.
- Valeur* : I,1,2. II,5.
Variantes combinatoires : I,1,6. III,3,6.
Vêtement : I,2,2. III,1,3.